Tendances sociales CANADIENNES

Édition spéciale 2007

Édition spéciale

Perspectives des immigrants sur leurs quatre premières années au Canada

N° 11-008 au catalogue

Statistique Canada
Statistics Canada
Canada

Édition spéciale

TSC

Rédacteur invité
Grant Schellenberg

Agente de recherche
Hélène Maheux

Réviseure en chef de la version française
Marie-Paule Robert

Gestionnaire de la production
Sylvain Ouellet

Services à la clientèle/Diffusion
Alex Solis, Karen Watson

Direction artistique et impression
Division de la diffusion
Statistique Canada

Conception
Services de créativité
Statistique Canada

Comité d'évaluation
Jane Badets, Lorna Bailie, Rosemary Bender, Patrice Dion, Louise Marmen, Maryanne Webber

Tendances sociales canadiennes

Avril 2007

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2007

Tous droits réservés. Le produit ne peut être reproduit et/ou transmis à des personnes ou organisations à l'extérieur de l'organisme du détenteur de licence. Des droits raisonnables d'utilisation du contenu de ce produit sont accordés seulement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication des résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements complémentaires extraits du produit. Cette documentation doit servir à des fins non commerciales seulement. Si c'est le cas, la source des données doit être citée comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, les utilisateurs doivent d'abord demander la permission écrite aux Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Publication inscrite dans **Academic ASAP, Academic Search Elite, Canadian Periodical Index, Canadian Serials, Expanded Academic ASAP, PAIS International, Periodical Abstracts, Periodical Abstracts Research II, ProQuest 5000, Proquest Research Library** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.

ISSN 0831-5701 (Version imprimée)
ISSN 1481-1642 (Version électronique)

Tendances sociales CANADIENNES

Article de fond

2 **Perspectives des immigrants sur leurs quatre premières années au Canada : faits saillants des trois vagues de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada**

par Grant Schellenberg et Hélène Maheux

20 **Tableaux 2 à 17**

Perspectives des immigrants sur leurs quatre premières années au Canada :

faits saillants des trois vagues de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada

par Grant Schellenberg et Hélène Maheux, Division de la Statistique sociale et autochtone, Statistique Canada

Introduction

Les expériences des immigrants pendant le processus d'établissement peuvent être examinées sous divers angles. Au cours des 15 dernières années, l'établissement au Canada a le plus souvent été analysé en fonction de l'expérience des immigrants sur le marché de l'emploi et de leur expérience financière. Parmi les questions qui ont été abordées figurent les trajectoires de revenu des immigrants après leur arrivée, le rendement économique de leurs compétences et de leur expérience acquises à l'étranger, leur capacité de trouver un emploi dans leur domaine de spécialisation, et leur représentation dans les unités à faible revenu.

L'établissement a aussi été examiné en fonction des collectivités et des réseaux sociaux; par exemple, les profils géographiques de l'établissement et la formation de « quartiers d'immigrants » font l'objet de recherches depuis plus de 30 ans. Tout récemment, on s'est particulièrement intéressé aux rôles que jouent les réseaux sociaux et les organisations communautaires.

Dans le présent rapport, nous examinons l'établissement du point de vue des immigrants eux-mêmes. Après quatre années au Canada, qu'est-ce qui leur plaît et leur déplaît le plus de la vie ici? À quels types de difficultés se heurtent-ils? Croient-ils encore que leur décision de venir au Canada a été la bonne? Leurs vues fournissent un aperçu important du processus d'établissement et elles constituent un complément utile aux études existantes.

Le rapport est divisé en trois sections. Dans la première, nous examinons les perceptions des immigrants concernant leurs quatre premières années au Canada. Nous nous penchons sur les aspects de la vie au Canada qui leur plaisent ou qui leur déplaisent, leurs raisons de demeurer au Canada et leurs perceptions de leur qualité de vie et de leur bien-être matériel.

Dans la deuxième section, nous analysons les difficultés auxquelles se heurtent les immigrants pendant leurs quatre premières années au Canada. La section débute par une vue d'ensemble de la question, suivie de renseignements plus détaillés sur les problèmes auxquels ils font face lorsqu'il s'agit de trouver un emploi, d'avoir accès à une formation linguistique, de trouver un logement et d'accéder aux services de santé.

Dans la troisième section, nous examinons la façon dont les immigrants évaluent leur expérience globale au Canada, y compris la mesure dans laquelle la vie au Canada

a satisfait leurs attentes, s'ils croient que venir ici a été la bonne décision, ainsi que leurs intentions concernant l'acquisition de la citoyenneté.

Dans l'ensemble, le rapport brosse un tableau général des perceptions que les nouveaux immigrants ont de la vie au Canada. Nous nous intéressons tout particulièrement aux réponses à un vaste éventail de questions plutôt qu'à l'analyse d'une seule question de façon très détaillée. Compte tenu de l'ampleur du rapport, les différences dans les perceptions des nouveaux immigrants sont examinées pour une série limitée de caractéristiques, l'accent étant surtout mis sur les diverses catégories d'immigration.

La politique du Canada en matière d'immigration a été guidée par trois grands objectifs : réunir les familles; faire en sorte que le Canada respecte ses obligations internationales et humanitaires relativement aux réfugiés; et favoriser une économie forte et viable dans toutes les régions du Canada.

Ces objectifs se reflètent dans les trois principales catégories selon lesquelles des personnes sont admises au Canada à titre de résidents permanents : immigrants de la catégorie du regroupement familial, réfugiés, et immigrants de la composante économique. Les personnes admises dans la composante économique comprennent les demandeurs principaux et les conjoints ou personnes à charge qui accompagnent les travailleurs qualifiés, les gens d'affaires, les candidats d'une province ou d'un territoire, et les aides familiaux résidents[1].

Tout au long du rapport, les perceptions et les évaluations des immigrants sont présentées séparément pour chacune de ces trois catégories d'immigration.

Méthodologie

L'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) a été conçue pour étudier comment les nouveaux immigrants en viennent à s'adapter à la vie canadienne. Au cours de la première entrevue de l'ELIC, quelque 12 000 immigrants âgés de 15 ans et plus ont été interviewés entre avril 2001 et mars 2002, environ six mois après leur arrivée. À la deuxième entrevue, environ 9 300 de ces mêmes immigrants ont été interviewés de nouveau en 2003, soit à peu près deux ans après leur arrivée, et en 2005, quelque 7 700 de ces mêmes immigrants ont été interviewés une troisième fois, c'est-à-dire environ quatre ans après leur arrivée. Nous désignons ces trois entrevues comme les vagues 1, 2 et 3 de l'ELIC. La présente étude porte sur l'échantillon d'environ 7 700 immigrants qui ont été suivis au cours des trois vagues de l'ELIC. Nous pouvons ainsi examiner comment les perceptions et les expériences des nouveaux immigrants ont évolué pendant leurs quatre premières années au Canada. Les termes « répondants de l'ELIC » et « nouveaux immigrants » sont utilisés de façon interchangeable pour référer à ce groupe.

À certaines questions, on interroge les répondants de l'ELIC au sujet de leurs vues au moment de l'entrevue — par exemple, si vous deviez choisir à nouveau, viendriez-vous au Canada? À d'autres questions, on les interroge au sujet de leurs expériences au cours d'une période particulière — par exemple, ont-ils été à la recherche d'un logement depuis leur dernière entrevue? Les périodes de référence pour ces questions sont indiquées au tableau 1.

Il importe de mentionner que les caractéristiques et expériences de la cohorte d'immigrants de l'ELIC peuvent ou non être les mêmes que celles des immigrants qui sont arrivés au Canada à une date antérieure ou à une date ultérieure. Par exemple, le repli du secteur de la haute technologie et les répercussions du 11 septembre ont été deux événements qui ont pu avoir des conséquences particulières pour les immigrants qui sont arrivés au Canada en 2001-2002. En outre, les pays d'où proviennent les immigrants — en particulier les réfugiés — varient au fil du temps, ce qui introduit des différences dans la composition des cohortes d'immigrants reçus. Bref, le lecteur ne doit pas oublier que nous examinons les expériences d'établissement d'un groupe particulier de personnes. Cela étant dit, les succès et les difficultés que connaît ce groupe jettent de la lumière sur le processus plus général d'établissement des immigrants.

Les nouveaux immigrants représentent une population très mobile, et localiser chacun des répondants à l'entrevue initiale de l'ELIC, de même que deux et quatre ans après leur arrivée a posé un grand défi. Lorsque nous étudions les perceptions et évaluations du Canada chez les immigrants, la perte d'environ 4 300 des 12 000 premiers répondants soulève d'importantes questions : cette perte introduit-elle un biais d'échantillonnage dans l'ELIC? Les premiers répondants de l'ELIC qui n'ont pu être localisés pour une

TSC Tableau 1 Moment des entrevues et des périodes de référence pour les répondants de l'ELIC

	Vague 1	Vague 2	Vague 3
Temps écoulé depuis l'arrivée au Canada	Environ 6 mois	Environ 2 ans	Environ 4 ans
Période de référence	Environ de 0 à 6 mois après l'arrivée	Environ de 7 à 24 mois après l'arrivée	Environ de 25 à 48 mois après l'arrivée

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada.

entrevue suivante sont-ils ceux qui étaient les plus insatisfaits de la vie au Canada? Dans l'affirmative, les perceptions des répondants de l'ELIC interviewés après quatre ans peuvent être plus optimistes que celles de l'échantillon interviewé six mois après l'arrivée.

Pour régler ce problème, nous avons analysé les caractéristiques des répondants de la vague 1 qui ont ou qui n'ont pas été localisés pour une entrevue pendant les vagues 2 et 3 de l'enquête. Elles ont été utilisées pour créer un poids longitudinal qui est appliqué à l'ensemble de données. Cette formule permet de corriger dans une certaine mesure le biais qui peut être introduit par l'érosion de l'échantillon.

Malgré cette correction, il est prudent de tenir compte de la perte d'immigrants dans l'échantillon de l'ELIC. Dans l'ensemble, les résultats de cette étude sont représentatifs des immigrants qui sont arrivés en 2001-2002 et qui ont été interviewés au cours des quatre ans de l'enquête. Les quelque 7 700 répondants de l'ELIC qui ont été localisés sont représentatifs d'environ 157 600 nouveaux immigrants, dont 104 400 sont des immigrants de la composante économique, 42 600, des immigrants de la catégorie du regroupement familial, et 9 700, des réfugiés[2].

Section 1 Perspectives sur la vie au Canada

Ce qui plaît et déplaît le plus aux immigrants au sujet du Canada

On a demandé aux répondants de l'ELIC ce qui leur plaît le plus et ce qui leur déplaît le plus au sujet de leur vie au Canada après quatre ans[3]. La liberté, le respect des droits, la sécurité et les perspectives d'avenir figuraient parmi les aspects qui leur plaisaient le plus, alors que le manque de possibilités d'emploi était l'un des aspects qui leur déplaisait le plus.

La plus forte proportion d'immigrants (19 %) ont mentionné que le climat/l'environnement physique au Canada était ce qui leur plaisait le plus (graphique 1)[4]. C'était le cas pour près de la moitié (48 %) des répondants de l'ELIC qui vivaient à Vancouver, comparativement à 10 % de ceux qui demeuraient à Montréal et 14 % de ceux qui habitaient à Toronto.

De nombreux immigrants ont mentionné l'environnement social et politique du Canada comme ce qui leur plaisait le plus au sujet de notre pays : 14 % ont dit qu'ils aimaient les aspects culturels comme les droits et libertés, 11 % ont dit qu'ils appréciaient se sentir en sécurité, et 10 % ont déclaré que c'est la paix et la stabilité politique qui leur plaisaient le plus. Bien que ces réponses aient été données par des immigrants de toutes les catégories d'admission (tableau 2), elles étaient plus courantes parmi les réfugiés. Les réfugiés viennent au Canada pour fuir les dangers et les épreuves que comportent les guerres, les bouleversements politiques et les troubles sociaux, et l'environnement social et politique qu'ils découvrent ici contraste probablement avec ce qu'ils ont laissé dans leur pays.

Certains nouveaux immigrants ont déclaré que ce sont les possibilités que leur offre le Canada qui leur plaisent le plus. Par exemple, 10 % ont dit que ce sont les possibilités de formation, pour eux-mêmes ou leur famille, qui leur plaisent le plus, alors que 9 % ont répondu que c'était la capacité d'accéder au mode de vie ou à la qualité de vie souhaités. Toutefois, bien qu'un grand nombre aient mentionné les possibilités de s'instruire et le mode de vie, ils étaient beaucoup moins nombreux à affirmer que ce sont les possibilités d'emploi (3 %) ou la situation économique (2 %) qu'ils apprécient le plus ici. À cet égard, les nouveaux immigrants semblent être un peu plus optimistes face à leurs perspectives d'avenir au Canada qu'ils ne le sont au sujet de leurs expériences récentes sur le marché de l'emploi.

On a également demandé aux immigrants ce qui leur déplaît le plus au Canada après quatre ans. De nouveau, le climat occupait une place de premier plan, 27 % des nouveaux immigrants affirmant que c'était ce qui leur déplaisait le plus (graphique 2)[5]. C'était le cas pour 27 % à 30 % des immigrants habitant à Montréal et à Toronto, comparativement à 7 % des immigrants vivant à Vancouver[6]. Les difficultés économiques auxquelles font face les immigrants étaient également évidentes, 17 % d'entre eux disant que c'est le manque de possibilités d'emploi et 11 %, le niveau de taxation élevé qui leur déplaisaient le plus. Les immigrants de la composante économique étaient plus susceptibles que les immigrants de la catégorie du regroupement familial et les réfugiés de mentionner ces facteurs (tableau 3). Enfin, près du cinquième des nouveaux immigrants (19 %) ont déclaré qu'il n'y avait rien qui leur déplaisait au Canada.

Dans l'ensemble, les nouveaux immigrants apprécient l'environnement social et politique au Canada, caractérisé par ses droits, ses libertés et sa sécurité. C'était tout particulièrement le cas pour les réfugiés, mais ces raisons étaient aussi courantes parmi les immigrants de la composante économique et de la catégorie du regroupement familial. Par ailleurs, outre le climat, c'est le manque de possibilités d'emploi qui déplaît le plus aux immigrants. Ces opinions se reflétaient dans les raisons données par les immigrants pour demeurer au Canada.

Raisons d'immigrer et de rester au Canada

Au cours de leur entrevue quatre ans après leur arrivée, les répondants de l'ELIC ont été interrogés au sujet de leurs projets de rester au Canada. La plupart (81 %) ont répondu qu'ils envisageaient de s'établir au Canada en permanence, 5 %, d'avoir une résidence au Canada et dans un autre pays, 2 %, de vivre au Canada pendant un certain temps puis de retourner dans leur pays d'origine, et moins de 1 % ont dit qu'ils envisageaient de déménager dans un autre pays.

TSC Graphique 1 Ce qui, du Canada, plaît le plus aux nouveaux immigrants (déclaré 4 ans après leur arrivée)

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

TSC Graphique 2 Ce qui, du Canada, déplaît le plus aux nouveaux immigrants (déclaré 4 ans après leur arrivée)

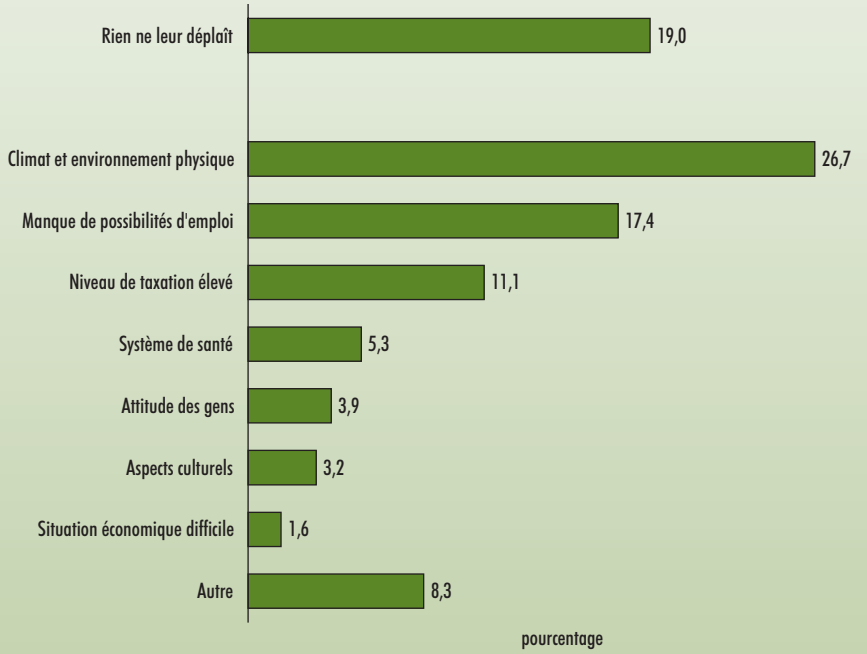

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

Enfin, 10 % n'étaient pas certains de leurs projets.

On a demandé aux répondants qui ont déclaré avoir l'intention de s'établir en permanence au Canada ou d'avoir une résidence ici pour quelles raisons ils restent au Canada. Bon nombre des choses qui plaisent le plus aux immigrants au sujet du Canada se reflétaient dans leurs réponses (tableau 4). Parmi toutes les raisons mentionnées, plus de la moitié de ces répondants de l'ELIC (55 %) ont dit qu'ils ont l'intention de rester en raison de la « qualité de vie » au Canada, alors que 39 % envisagent de rester en raison du meilleur avenir qu'aura leur famille ici.

D'autres réponses témoignent de l'importance de l'environnement social et politique. Par exemple, près du tiers (30 %) ont mentionné que la paix qui règne au Canada était un facteur dans leur décision de rester, et cette raison a été indiquée par 54 % des réfugiés. Les nouveaux immigrants ont aussi souligné les institutions publiques du Canada, 23 % appréciant l'accès à l'éducation et 18 % le système social (comme les soins de santé et d'autres programmes). Les libertés politiques et religieuses étaient un autre facteur dans la décision de rester, ce facteur étant indiqué par 16 % des nouveaux immigrants.

Les réseaux sociaux et familiaux étaient aussi une considération importante, car 31 % des répondants de l'ELIC restaient au Canada pour demeurer à proximité de leur famille et de leurs amis. Cette raison était la plus courante chez les immigrants de la catégorie du regroupement familial (59 %).

Moins de nouveaux immigrants ont souligné l'importance de facteurs économiques comme une raison pour rester : 16 % ont mentionné les possibilités d'emploi, et 22 %, une ou plusieurs des raisons reliées à l'emploi, notamment les possibilités d'emploi, les conditions de travail, les salaires, ou le climat d'affaires/libre marché.

On a aussi demandé aux répondants de l'ELIC de dire laquelle des raisons de rester au Canada était la plus importante (tableau 4). Fait étonnant, près de 80 % des répondants ont indiqué l'une des quatre raisons suivantes : la qualité de vie (32 %), le désir de demeurer à proximité de leur famille et de leurs amis (20 %), le meilleur avenir pour leur famille (18 %) et la paix qui règne dans le pays (9 %).

Dans bien des cas, les principales raisons derrière l'intention de rester traduisaient les circonstances particulières des immigrants dans les diverses catégories d'admission : 30 % des réfugiés ont mentionné la paix qui règne au Canada comme leur principale raison de rester ici, alors que 46 % des immigrants de la catégorie du regroupement familial ont mentionné le désir de demeurer à proximité de leur famille et de leurs amis. Cinq pour cent ou moins des immigrants dans chaque catégorie d'admission ont indiqué des raisons reliées à l'emploi.

Enfin, la petite proportion d'immigrants qui ont déclaré avoir l'intention de quitter le Canada (3 %) ont été interrogés au sujet de leurs raisons. Les réponses les plus souvent mentionnées étaient le désir de demeurer à proximité de leur famille et de leurs amis (37 %) et le désir de retourner dans leur pays d'origine (25 %). Environ le tiers de ceux qui avaient l'intention de partir (32 %) ont indiqué des raisons reliées à l'emploi, notamment de meilleures possibilités d'emploi, de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail ou un meilleur climat d'affaires ailleurs[7].

Qualité de vie et bien-être matériel après l'arrivée

Il est intéressant de noter que même si certains nouveaux immigrants se disent insatisfaits de leurs expériences économiques au Canada, la plupart évaluent de façon favorable la qualité de vie ici. On peut jeter plus de lumière sur cet élément en se servant de l'information que les répondants de l'ELIC ont fourni pendant leur deuxième entrevue.

Après avoir habité au Canada pendant deux ans, les répondants de l'ELIC ont été priés de dire si leur situation concernant leur bien-être matériel (p. ex. une maison, une voiture et le revenu disponible) était meilleure, pratiquement inchangée ou pire par rapport à ce qu'elle était avant qu'ils viennent ici (graphique 3). Parmi les immigrants de la composante économique, environ le tiers (35 %) ont répondu que leur situation était meilleure par rapport à ce qu'elle était avant leur arrivée, environ le tiers ont dit qu'elle était pratiquement inchangée (31 %) et environ le tiers qu'elle était pire (34 %). Par contraste, les immigrants de la catégorie du regroupement familial et les réfugiés évaluaient de façon plus favorable leur bien-être matériel, 58 % et 69 % respectivement affirmant que leur situation au Canada (après deux ans) était meilleure qu'elle ne l'était avant qu'ils viennent ici.

Le bien-être matériel des immigrants avant de venir au Canada est influencé par de nombreux facteurs, notamment les pays d'où ils proviennent (p. ex., l'Afghanistan, la Chine ou la France), leur situation socioéconomique dans leur pays d'origine (p. ex., être au bas, au milieu ou au haut de la répartition selon le revenu et la profession), et les circonstances entourant leur immigration (p. ex., émigrer à partir d'un camp de réfugiés). En 2002, l'Afghanistan, le Sri Lanka et le Pakistan étaient les trois principaux pays sources pour les réfugiés qui sont arrivés au Canada, et le produit intérieur brut par habitant était inférieur à 3 600 $ dans chacun de ces pays comparativement à 29 865 $ au Canada[8]. L'Inde, la République populaire de Chine et les États-Unis étaient les trois principaux pays sources dans le cas des immigrants de la catégorie du regroupement familial, alors que la République populaire de Chine, l'Inde et le Pakistan étaient les trois principaux pays sources pour les immigrants de la composante économique, plus précisément les demandeurs principaux dans la catégorie des travailleurs qualifiés[9].

On a aussi interrogé les répondants de l'ELIC au sujet de leur situation concernant leur qualité de vie au Canada (p. ex., la sécurité, la liberté et la pollution) par rapport à leur situation avant qu'ils viennent ici. Les réponses à cette question étaient plus favorables que les réponses concernant le bien-être matériel. En fait, de 84 % à 92 % des immigrants dans chaque catégorie d'admission ont déclaré que leur qualité de vie était meilleure au Canada qu'elle ne l'était avant qu'ils viennent ici. Parmi les immigrants de la composante économique, 84 % ont dit que leur qualité de vie était meilleure ici, alors que seulement 35 % disaient que leur bien-être matériel était meilleur. On relève la même tendance chez les immigrants de la catégorie du regroupement familial et chez les réfugiés, quoique la différence entre ces deux mesures ne soit pas aussi marquée.

Les évaluations des immigrants font ressortir les avantages associés aux droits et libertés, à la sécurité et à la stabilité politique. Tous les membres de la société jouissent de ces avantages, et les nouveaux immigrants en bénéficient dès leur arrivée au Canada — tel qu'il ressort de leurs réponses après deux ans. Par contraste, le bien-être matériel est influencé dans une large mesure par la participation sur le marché du travail et ses résultats et, à cet égard, il a un caractère plus « individuel ». Étant donné qu'il faut aux nouveaux immigrants du temps pour s'intégrer à la population active, l'amélioration de leur bien-être matériel peut aussi prendre plus de temps. La question clé est de savoir combien de temps il faut aux nouveaux immigrants pour s'intégrer à la population active et combien de temps il faut avant que leur bien-être matériel s'améliore.

TSC **Graphique 3 Bien-être matériel et qualité de vie deux ans après leur arrivée au Canada par rapport à leur situation antérieure**

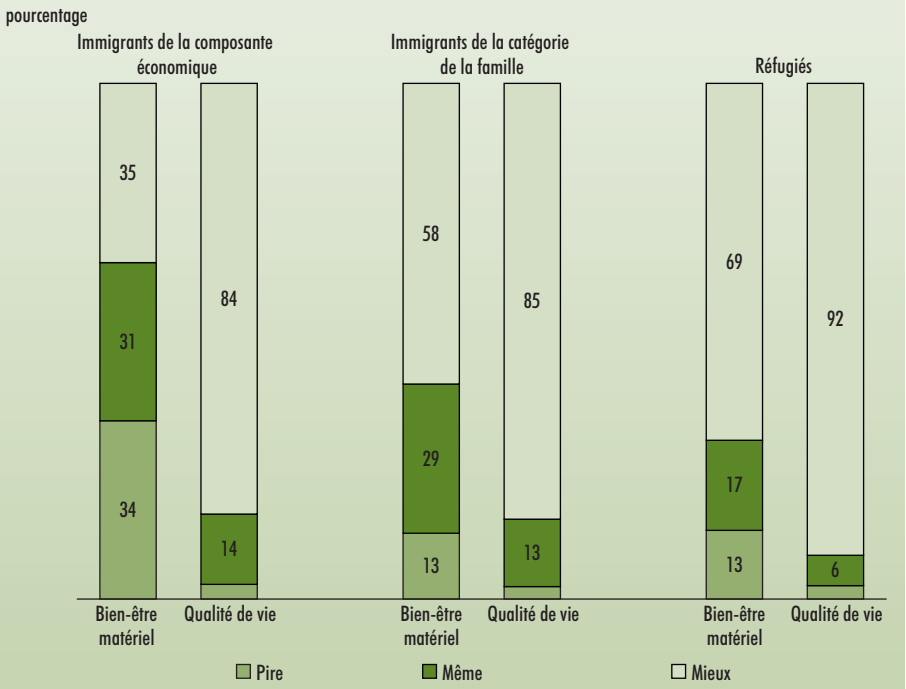

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

Qualité de vie et bien-être matériel après quatre ans au Canada

Des études sur le marché du travail indiquent qu'au cours des années qui suivent immédiatement l'arrivée au Canada, les immigrants ont un revenu inférieur à celui de travailleurs semblables nés au Canada, mais qu'avec le temps cet écart dans le revenu diminue (Frenette et Morissette, 2003). Étant donné cette tendance générale, comment les immigrants perçoivent-ils les améliorations dans leur bien-être matériel une fois qu'ils sont établis au Canada?

Quatre ans après leur arrivée au Canada, on a demandé aux répondants de l'ELIC si leur situation concernant leur bien-être matériel était meilleure, pratiquement inchangée ou pire par rapport à ce qu'elle était deux ans auparavant (c.-à-d. deux ans après leur arrivée). Bref, comment les choses avaient-elles changé au cours de leurs troisième et quatrième années ici?

Juste un peu plus de la moitié des nouveaux immigrants dans chaque catégorie d'admission ont déclaré que leur bien-être matériel était meilleur dans la quatrième année qu'il ne l'était dans la deuxième (tableau 5). On ne dispose pas d'information sur l'ampleur de cette amélioration. À l'inverse, 5 % à 6 % des immigrants dans chaque catégorie ont affirmé que leur bien-être matériel était pire. Entre ces deux extrêmes, 37 % des immigrants de la composante économique, 39 % des réfugiés et 44 % des immigrants de la catégorie du regroupement familial ont déclaré que leur bien-être matériel n'avait à peu près pas changé entre la deuxième et la quatrième année.

On n'a pas demandé directement aux répondants de l'ELIC comment ils percevaient les progrès qu'ils avaient ou n'avaient pas faits au cours de cette période. Toutefois, comme nous le montrerons dans la section 3, les immigrants qui ont déclaré que leur bien-être matériel était « demeuré pratiquement inchangé » ou avait empiré étaient plus susceptibles que les autres de dire que la vie au Canada n'avait pas répondu à leurs attentes. Cette opinion laisse entendre qu'ils s'attendaient à améliorer leur bien-être matériel pendant cette période, et qu'ils étaient déçus de ce que leur situation soit demeurée « pratiquement inchangée ». Nous reviendrons à ce point dans la section 3.

On a aussi demandé aux répondants de l'ELIC si leur « qualité de vie » quatre ans après leur arrivée était meilleure, pratiquement inchangée ou pire par rapport à ce qu'elle était deux ans après leur arrivée. Environ la moitié des nouveaux immigrants ont répondu que leur qualité de vie était demeurée pratiquement inchangée au cours de cette période, alors que 44 % ont dit qu'elle s'était améliorée (tableau 5). Les changements perçus dans la qualité de vie étaient aussi associés au sentiment qu'éprouvaient les immigrants, c'est-à-dire s'ils croyaient ou non que la vie au Canada n'avait pas répondu à leurs attentes.

Récapitulation

Au cours des années 1990 et au début de l'année 2000, un grand nombre d'études ont fait état des difficultés qu'éprouvent les nouveaux immigrants sur le marché du travail canadien. Ces difficultés ressortent clairement des évaluations subjectives fournies par les nouveaux immigrants eux-mêmes. Par exemple, une proportion considérable d'entre eux ont affirmé que c'est le manque de possibilités d'emploi qui leur déplaît le plus au sujet du Canada.

Néanmoins, les immigrants dans toutes les catégories d'admission évaluent de façon très favorable la qualité de vie ici. La sécurité, les droits et libertés et les possibilités qui s'offrent à eux et à leur famille figurent parmi les choses qui leur plaisent le plus. Cela souligne la valeur

qu'ils attachent à l'environnement social et politique au Canada, et son importance pour leur sentiment de bien-être.

Section 2 Difficultés éprouvées

Nous passons maintenant aux difficultés éprouvées par les nouveaux immigrants pendant les quatre premières années de leur établissement au Canada. Nous commençons par examiner leur évaluation globale des difficultés auxquelles ils se sont heurtés, suivies des difficultés dans des domaines précis, notamment trouver un emploi approprié, obtenir une formation linguistique, trouver un logement et accéder aux services de santé.

Un aperçu des difficultés éprouvées

Quatre ans après leur arrivée, on a interrogé les nouveaux immigrants sur les plus grandes difficultés qu'ils avaient eu à affronter au Canada, et on leur a demandé laquelle de ces difficultés avait été la plus importante. Le graphique 4 donne un aperçu de leurs réponses, alors que le tableau 6 présente les réponses des immigrants dans chaque catégorie d'admission.

Trouver un emploi approprié[10] était la difficulté la plus souvent déclarée, car elle a été mentionnée par près de la moitié des nouveaux immigrants (46 %). Les immigrants de la composante économique étaient plus susceptibles de mentionner des difficultés reliées à l'emploi (54 %), suivis des réfugiés (35 %) et des immigrants de la catégorie du regroupement familial (29 %).

L'adaptation sur les plans linguistique et culturel était difficile pour un grand nombre d'immigrants. Environ le quart des nouveaux immigrants (26 %) ont déclaré qu'apprendre une nouvelle langue était une difficulté, alors que 13 % ont mentionné la difficulté à s'adapter à une nouvelle culture ou à de nouvelles valeurs. Les problèmes de langue étaient les plus courants parmi les réfugiés (41 %), quoiqu'ils aient aussi été mentionnés par un grand nombre d'immigrants de la composante économique (23 %).

Le climat canadien occupait toujours une place importante, 16 % des nouveaux immigrants affirmant que s'habituer au climat était la plus grande difficulté qu'ils avaient eu à surmonter.

Le manque de soutien social et d'interactions sociales constituaient une autre difficulté pour les nouveaux immigrants, 13 % d'entre eux mentionnant le manque de soutien de leur pays d'origine comme une difficulté, et 7 %, le manque d'interactions sociales ou de nouveaux amis au Canada.

Juste un peu plus de 10 % des immigrants ont mentionné des contraintes financières et la non-reconnaissance de leurs attestations d'études ou de leur expérience de travail comme des difficultés auxquelles ils se sont heurtés après leur arrivée. Comme nous le montrerons ci-après, bon nombre des chercheurs d'emploi ont indiqué la non-reconnaissance de leurs attestations d'études comme un problème lorsqu'on les a interrogés au sujet de difficultés particulières qu'ils éprouvaient sur le marché de l'emploi.

Lorsqu'on leur a demandé laquelle de ces difficultés avait été la plus importante, la plupart des nouveaux immigrants ont mentionné la difficulté à trouver un emploi et à apprendre l'une des langues officielles. Ensemble, ces deux réponses ont été données par 44 % à 59 % des immigrants dans chaque catégorie d'admission (tableau 6). Presque la moitié (45 %) des immigrants de la composante économique ont affirmé que trouver un emploi était la difficulté la plus importante, alors que c'était le cas pour 22 % et 26 % des immigrants de la catégorie du regroupement familial et des réfugiés, respectivement. Près du tiers (30 %) des réfugiés ont

TSC Graphique 4 Les plus grandes difficultés qu'ont éprouvées les nouveaux immigrants depuis leur arrivée au Canada (déclarées 4 ans après leur arrivée*)

* Les répondants pouvant déclarer plus d'une raison, le total n'équivaut pas à 100 %.
Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

affirmé qu'apprendre une nouvelle langue était la plus grande difficulté qu'ils éprouvaient, alors que c'était le cas pour 14 % et 22 % des immigrants de la composante économique et des immigrants du regroupement familial, respectivement.

Étant donné l'importance que l'emploi et la langue posent comme difficultés aux nouveaux immigrants, nous allons maintenant examiner ces éléments plus en détail.

Difficultés éprouvées sur le marché de l'emploi

Au cours des 15 dernières années, de nombreuses études ont fait état d'une baisse de l'activité ainsi que des gains financiers chez les immigrants récents. Pendant les premières années suivant leur arrivée au Canada, les immigrants ont longtemps connu des gains qui étaient inférieurs à ceux de leurs homologues nés au Canada, et cet « écart entre les gains » se rétrécit avec le temps. Toutefois, pendant toutes les années 1980 et 1990, l'écart initial entre les gains s'est sensiblement élargi et l'on a dû alors se demander si les immigrants « rattraperaient » jamais leurs homologues nés au Canada à cet égard (Frenette et Morissette, 2003). En outre, depuis les années 1980, la proportion d'immigrants récents à faible revenu a augmenté de façon marquée, en dépit d'une hausse des niveaux de scolarité parmi ce groupe (Heisz et McLeod, 2004; Picot, Hou et Coulombe, 2007).

Les types d'obstacles auxquels se heurtent les immigrants lorsqu'ils cherchent un emploi

Les points de vue et évaluations des nouveaux immigrants chercheurs d'emploi donnent une idée des défis et obstacles auxquels ils se heurtent sur le marché de l'emploi. Notre analyse est limitée aux répondants de l'ELIC qui étaient âgés de 25 à 44 ans au moment de leur arrivée au Canada. Les immigrants âgés de 15 à 24 ans et de 45 ans ou plus ont été exclus afin d'éliminer de l'analyse les effets qu'auraient pu avoir les étudiants, les personnes entrant tardivement sur le marché du travail et les retraités. En outre, l'information concernant les activités en matière de recherche d'emploi n'est pas strictement comparable pour les trois vagues de l'ELIC, de sorte qu'il faut faire preuve de prudence lorsqu'on compare les résultats de la vague 1 avec ceux des vagues 2 et 3.

Pendant les 7 à 24 mois suivant leur arrivée, 62 % de tous les nouveaux immigrants âgés de 25 à 44 ans avaient cherché un emploi, alors qu'au cours des 25 à 48 mois après leur arrivée, 53 % avaient cherché du travail. La majorité des chercheurs d'emploi ont déclaré s'être heurtés à divers types de problèmes ou de difficultés dans leur recherche d'un emploi (tableau 7). On leur a demandé d'indiquer tous les problèmes ou difficultés qu'ils avaient éprouvés, ainsi que le problème qu'ils considéraient comme le plus sérieux.

Parmi toutes les difficultés mentionnées à la vague 3, le peu d'expérience de travail au Canada était indiqué le plus souvent (50 %), suivi du manque de contacts sur le marché de l'emploi (37 %), la non-reconnaissance de l'expérience de travail obtenue à l'extérieur du Canada (37 %) et des compétences obtenues à l'extérieur du Canada (35 %). Environ le tiers des chercheurs d'emploi qui ont connu des difficultés (32 %) ont mentionné les problèmes de langue (tableau 8). La fréquence des autres problèmes est indiquée au graphique 5.

Lorsqu'on examine les difficultés les plus sérieuses mentionnées à la vague 3, les répondants de l'ELIC ont signalé un certain nombre de problèmes importants. Premièrement, l'expérience de travail est cruciale. Parmi les chercheurs d'emploi qui se sont heurtés à un problème, 19 % ont déclaré que leur problème le plus sérieux tenait à leur manque d'expérience de travail au Canada

TSC

Graphique 5 Les immigrants de 25 à 44 ans qui ont éprouvé des difficultés à trouver un emploi, selon les types de difficultés éprouvées*

* Les répondants pouvant déclarer plus d'une raison, le total n'équivaut pas à 100 %. Difficultés déclarées 4 ans après l'arrivée au Canada.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

(mentionné pendant la vague 3), et une autre proportion de 9 % ont mentionné la non-reconnaissance de leur expérience de travail obtenue à l'extérieur du Canada (tableau 9). Il y a probablement ici un cercle vicieux bien ancré, car les nouveaux immigrants ont besoin d'une expérience de travail suffisante au Canada pour trouver un emploi approprié, mais ils ont de la difficulté à trouver un emploi qui leur permettrait d'acquérir cette expérience.

Deuxièmement, les problèmes de langue représentent un autre défi. Parmi les chercheurs d'emploi qui se sont heurtés à une difficulté, 16 %, soit un sur six, ont mentionné des problèmes de langue comme leur difficulté la plus sérieuse. Le recensement de 2001 révèle que 18 % des immigrants qui sont arrivés au Canada entre 1996 et 2001 avaient le français ou l'anglais comme langue maternelle, alors que c'était le cas pour 40 % des immigrants qui sont arrivés pendant les années 1970[11]. Compte tenu de cette tendance, les problèmes de langue deviendront probablement de plus en plus courants pour les immigrants sur le marché de l'emploi.

Troisièmement, la non-reconnaissance des compétences obtenues à l'extérieur du Canada a été indiquée comme le problème le plus sérieux auquel se heurtent 12 % des chercheurs d'emploi.

Quatrièmement, les chercheurs d'emploi ont aussi souligné l'importance d'avoir des contacts et des réseaux sur le marché de l'emploi. Parmi les chercheurs d'emploi qui ont éprouvé un problème, 9 % ont dit que leur difficulté la plus sérieuse tenait à leur manque de contacts sur le marché de l'emploi, 3 % ont mentionné le manque de références d'employeurs au Canada, et 1 % ont dit « ne pas connaître assez de personnes qui travaillent ». Ce résultat laisse entendre que le « capital social » — les réseaux et contacts auxquels une personne peut faire appel — ainsi que le « capital humain » — les titres et qualités, l'expérience et les compétences que des personnes peuvent mettre à contribution — sont tous deux des ingrédients essentiels à la réussite sur le marché de l'emploi.

Enfin, les chercheurs d'emploi ont signalé le manque de possibilités d'emploi comme le problème le plus sérieux auquel ils se heurtent. Près de 12 % ont indiqué « le manque d'emplois disponibles » en général, et une autre proportion de 7 % ont dit qu'ils avaient de la difficulté à trouver un emploi dans leur domaine.

Tout compte fait, ces réponses laissent entendre que les difficultés qu'éprouvent les nouveaux immigrants sur le marché du travail comportent plusieurs facettes.

Multiples obstacles à l'emploi

Dans bien des cas, les nouveaux immigrants ont éprouvé de nombreuses difficultés lorsqu'ils cherchaient un emploi. Pour documenter ce phénomène, nous limitons notre analyse à quatre problèmes possibles : 1) manque d'expérience de travail au Canada, 2) problèmes de langue, 3) non-reconnaissance des compétences obtenues à l'extérieur du Canada, et 4) manque de contacts ou de réseaux sur le marché de l'emploi. Huit des réponses énumérées dans le graphique 5 ont été utilisées pour construire ces groupes[12]. Le tableau 10 comprend les chercheurs d'emploi âgés de 25 à 44 ans qui ont eu des problèmes lorsqu'ils cherchaient du travail, et il indique la proportion de ceux qui n'ont connu aucun ou qui ont connu un, deux, trois ou les quatre de ces problèmes.

Dans l'ensemble, la majorité de ces chercheurs d'emploi ont déclaré de multiples difficultés. Si l'on considère la période de 25 à 48 mois après leur arrivée, 30 % de ces chercheurs d'emploi ont éprouvé deux des quatre problèmes, et 26 %, trois ou les quatre de ces problèmes. Bref, le manque d'expérience de travail au Canada, des problèmes de langue, la non-reconnaissance des compétences obtenues à l'extérieur du Canada et le manque de contacts sur le marché de l'emploi sont souvent des problèmes « qui se recoupent » chez les immigrants chercheurs d'emploi. Par exemple, près des deux tiers des chercheurs d'emploi qui ont déclaré un problème de langue ont aussi déclaré que le manque d'expérience de travail au Canada posait une difficulté. Si l'on examine le reste du tableau 10, 29 % des chercheurs d'emploi n'ont connu qu'un seul de ces quatre problèmes, et 15 % ne se sont heurtés à aucun d'entre eux.

Accès à une formation linguistique[13]

De nombreux nouveaux immigrants affirment qu'apprendre une nouvelle langue représente un défi auquel ils font face au Canada. Dans ce contexte, il importe qu'on s'attarde aux difficultés auxquelles ils se heurtent lorsqu'ils suivent une formation linguistique.

Pendant leurs deuxième et troisième entrevues (deux et quatre ans après l'arrivée), on a demandé aux répondants de l'ELIC de tous les âges s'ils avaient suivi une formation linguistique ou s'ils s'étaient renseignés à ce sujet au cours des 18 à 24 mois précédents. Ces réponses n'ont pas été recueillies de la même façon pendant la première entrevue, soit six mois après leur arrivée.

Dans les 7 à 24 mois suivant leur arrivée au Canada, 26 % des nouveaux immigrants ont suivi au moins un cours de langue, et une autre proportion de 12 % s'étaient renseignés sur la formation linguistique (tableau 11). Les réfugiés étaient plus susceptibles d'avoir suivi un cours (49 %) que les immigrants de la composante économique (25 %) ou de la catégorie du regroupement familial (23 %). Ces résultats sont compatibles avec le fait que les réfugiés étaient les plus susceptibles de dire que les problèmes de langue leur posaient une difficulté. Pendant la troisième et la quatrième année, 10 % des nouveaux immigrants avaient

suivi une formation linguistique et 9 % s'étaient renseignés à ce sujet. De nouveau, la participation était la plus forte parmi les réfugiés.

Les répondants de l'ELIC qui avaient suivi une formation linguistique ou qui s'étaient renseignés sur cette formation ont été interrogés au sujet des problèmes qu'ils avaient connus dans ce domaine. Dans les 25 à 48 mois suivant leur arrivée, environ 20 % des nouveaux immigrants qui avaient suivi un cours de langue avaient eu un problème, alors que 42 % des nouveaux immigrants qui s'étaient renseignés sur cette formation (mais qui n'avaient pas suivi de cours) en avaient eu un (tableau 12).

Les contraintes de temps et les contraintes financières figuraient parmi les problèmes les plus sérieux éprouvés par les nouveaux immigrants qui cherchaient à suivre une formation linguistique (tableau 13). À cet égard, leur expérience est très semblable à celle des Canadiens en général. L'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de 2003, menée par Statistique Canada, révèle que les contraintes financières et les contraintes de temps sont les obstacles à la formation les plus souvent mentionnés par les Canadiens dont les désirs et les besoins en matière de formation ne sont pas satisfaits (Peters, 2004). Ici encore, de telles contraintes sont très courantes parmi les nouveaux immigrants qui cherchent à obtenir une formation linguistique. Le manque de cours figurait également très haut sur la liste, car il était mentionné comme le problème le plus sérieux par 14 % des nouveaux immigrants qui ont éprouvé un problème lorsqu'ils cherchaient à suivre une formation linguistique.

Trouver un logement

Trouver un logement est une tâche essentielle pour les nouveaux immigrants, particulièrement pour ceux qui ne viennent pas rejoindre des membres de la famille déjà établis ici. Pendant leurs six premiers mois au Canada, environ les trois quarts des nouveaux immigrants (77 %) ont cherché un logement, alors que pendant leur troisième et quatrième année ici, 43 % des nouveaux immigrants l'ont fait (tableau 14). La diminution de la proportion qui ont cherché un logement pendant cette période laisse entendre qu'un bon nombre avaient réussi à « s'établir » et qu'ils n'étaient plus sur le marché du logement. Néanmoins, le fait que 43 % des nouveaux immigrants avaient cherché un logement pendant deux ans met en évidence la mobilité résidentielle de ce groupe, surtout si l'on considère qu'environ 13 % de tous les Canadiens changent de résidence au cours d'une année donnée.

Si l'on passe maintenant aux difficultés éprouvées, la proportion de « chercheurs de logements » qui ont vécu un problème est passée de 38 % pendant les six premiers mois à 18 % pendant les troisième et quatrième années. Si l'on tient compte de tous les immigrants (qu'ils aient ou non cherché un logement), les proportions qui ont connu un problème ont régressé de 29 % à 8 % au cours de ces périodes. Ce résultat est attribuable à la fois à une diminution de la proportion d'immigrants qui cherchaient un logement et à une baisse de la proportion de ceux qui avaient éprouvé un problème à cet égard.

Parmi les catégories d'immigrants, les réfugiés étaient les plus susceptibles de connaître des difficultés à trouver un logement, alors que les immigrants de la catégorie du regroupement familial étaient les moins nombreux à éprouver des problèmes. Le graphique 6 montre ces proportions au cours des quatre premières années au Canada.

Les types de problèmes auxquels se sont heurtés les nouveaux immigrants lorsqu'ils tentaient de trouver un logement ont évolué au cours de leurs quatre premières années au Canada. Pendant les six premiers mois, le manque de crédit, le peu de connaissance de la ville, et des problèmes de transport ont figuré parmi les difficultés qu'ils ont éprouvées (graphique 7). Toutefois, ces difficultés étaient beaucoup moins courantes deux ans et quatre ans après leur arrivée. Ce changement pourrait s'expliquer, entre autres, par le fait qu'au fil du temps, les immigrants ont pu obtenir du crédit, se renseigner au sujet de la ville, obtenir leur permis de conduire ou se familiariser avec les transports en commun, ce qui a rendu ces facteurs moins problématiques dans la recherche d'un logement.

À l'inverse, les difficultés associées au coût des logements devenaient toujours plus évidentes au fil du temps. Six mois après l'arrivée, environ la moitié des chercheurs de logements qui avaient éprouvé des difficultés (54 %) ont déclaré que le coût des logements était un problème, et ce problème figurait encore au haut de la liste quatre ans plus tard. De même, trouver un logement convenable était encore un défi, probablement en raison de la grande taille des ménages d'immigrants et du nombre limité de logements assez grands sur le marché.

Avec le temps, les difficultés qu'éprouvent les nouveaux immigrants lorsqu'ils cherchent un logement en viennent à correspondre aux difficultés auxquelles font face les Canadiens en général. Par exemple, l'abordabilité et la taille du logement sont deux des critères que la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) utilise pour définir les « besoins impérieux en matière de logement ». Selon la SCHL, l'abordabilité est le principal obstacle auquel se heurtent les Canadiens lorsqu'ils cherchent un logement (SCHL, 2006).

Accès aux services de santé

On a demandé aux répondants de l'ELIC s'ils avaient eu des difficultés ou des problèmes à avoir accès ou à recourir à des services de santé au Canada. À six mois, deux ans et quatre ans après leur arrivée, environ 15 % à 20 % des nouveaux

TSC **Graphique 6 Pourcentage de nouveaux immigrants qui ont éprouvé des difficultés à trouver un logement, selon le temps écoulé depuis leur arrivée au Canada**

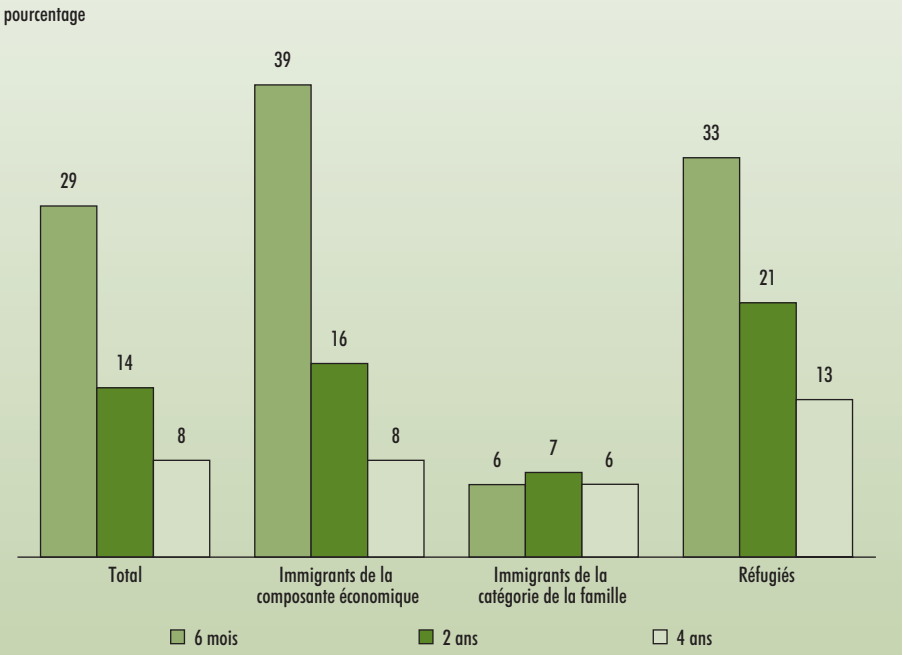

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

TSC **Graphique 7 Nouveaux immigrants ayant éprouvé des difficultés à trouver un logement, selon le type de difficultés*et le temps écoulé depuis leur arrivée au Canada**

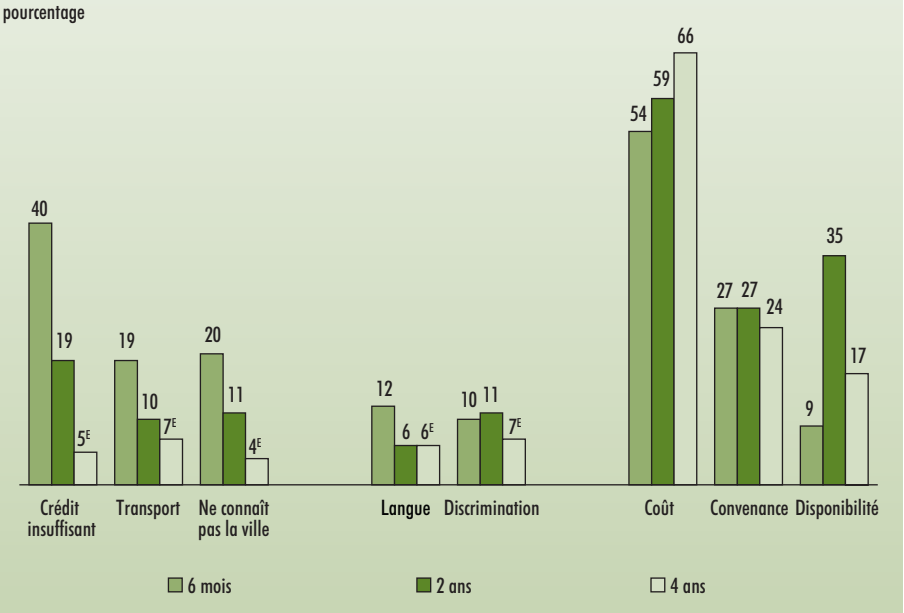

* Les répondants pouvant déclarer plus d'une raison, le total n'équivaut pas à 100 %.
Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

immigrants ont déclaré avoir éprouvé de tels problèmes ou difficultés. Les immigrants de la composante économique étaient plus susceptibles que les immigrants de la catégorie du regroupement familial et les réfugiés de mentionner des difficultés de ce genre (graphique 8).

Parmi les difficultés éprouvées, nous constatons encore que certains problèmes sont de nature transitoire (graphique 9). Par exemple, la proportion d'immigrants qui ont mentionné des problèmes de langue comme un obstacle à l'accès aux services de santé diminue de 24 %, six mois après l'arrivée, à 13 %, quatre ans après l'arrivée. De même, la proportion d'immigrants qui affirment qu'ils ne savaient pas où aller pour obtenir des soins de santé a régressé au cours de cette période.

À l'inverse, parmi ceux qui ont vécu un problème d'accès aux services de santé, les longues listes d'attente constituent un problème qui est de plus en plus courant. Il a été mentionné par la moitié des personnes qui avaient éprouvé un problème six mois après leur arrivée et par les trois quarts des personnes qui avaient connu un problème quatre ans après leur arrivée. L'incapacité de trouver un médecin acceptant de nouveaux patients est aussi un problème souvent mentionné.

De nouveau, ces problèmes ne sont pas différents de ceux auxquels font face le reste des Canadiens. Comme l'indique la série *Accès aux services de soins de santé au Canada* de Statistique Canada, « …les longs temps d'attente demeurent le principal obstacle pour les gens qui ont de la difficulté à accéder aux soins de santé » (Berthelot et Sanmartin, 2005).

Récapitulation

Lorsqu'on leur pose une question générale au sujet des problèmes auxquels ils se heurtent au Canada, la plus grande part des nouveaux immigrants répondent que ce qui est le plus difficile est de trouver un emploi. Les renseignements détaillés fournis par les chercheurs

TSC Graphique 8 Pourcentage de nouveaux immigrants qui ont éprouvé des difficultés à obtenir des soins de santé, selon le temps écoulé depuis leur arrivée au Canada

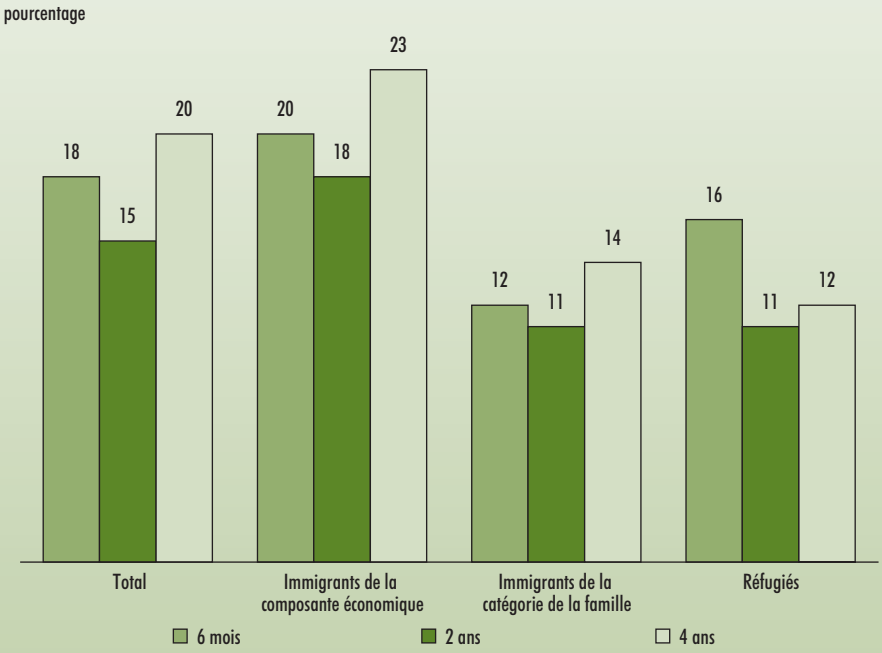

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

TSC Graphique 9 Pourcentage de nouveaux immigrants qui ont éprouvé des difficultés à obtenir des soins de santé, selon le type de difficultés éprouvées et le temps écoulé depuis leur arrivée au Canada

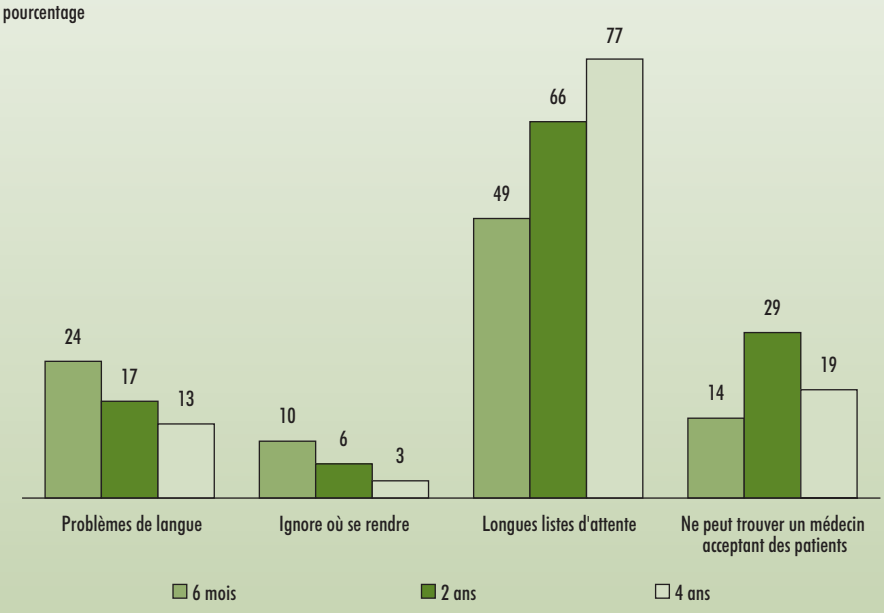

* Les répondants pouvant déclarer plus d'une raison, le total n'équivaut pas à 100 %.
Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

d'emploi révèlent que divers facteurs entrent en jeu — notamment la reconnaissance des compétences obtenues à l'extérieur du Canada, le manque d'expérience de travail au Canada, les problèmes de langue et le manque de réseaux sociaux. Normalement, ce ne sont pas des obstacles auxquels se heurtent les chercheurs d'emploi qui sont nés et qui ont grandi au Canada et, à cet égard, les nouveaux immigrants font face à une série unique de défis.

Dans d'autres domaines, comme accéder à une formation linguistique, trouver un logement et accéder aux services de santé, les nouveaux immigrants se heurtent à des obstacles qui leur sont particuliers. L'absence d'antécédents en matière de crédit, le peu de connaissance du milieu, les problèmes de langue et les contraintes en matière de transport sont des problèmes que vivent certaines personnes, particulièrement au cours des premières étapes de l'établissement.

Dans d'autres cas, les difficultés auxquelles sont confrontés les nouveaux immigrants sont très semblables à celles auxquelles font face le reste des Canadiens. Dans le domaine de la formation, les contraintes de temps et les contraintes financières sont souvent mentionnées comme des problèmes; dans le domaine des services de santé, les temps d'attente sont prioritaires; et dans le domaine du logement, l'abordabilité demeure une considération clé.

Section 3 Évaluation de la vie au Canada

Dans l'ensemble, les nouveaux immigrants connaissent des hauts et des bas pendant leurs quatre premières années au Canada. Leur évaluation de la qualité de vie témoignent des aspects positifs de leur établissement, alors que les difficultés auxquelles ils se heurtent témoignent des nombreux défis qu'ils doivent relever. Tout compte fait, dans quelle mesure la vie au Canada répond-elle à leurs attentes?

Croient-ils que la décision de venir ici a été la bonne?

Mesure dans laquelle les attentes au sujet de la vie au Canada ont été satisfaites

Les immigrants arrivent au Canada avec certaines attentes, qu'elles soient réalistes ou non, au sujet de la vie qu'ils auront ici. Dans quelle mesure ces attentes sont-elles satisfaites? Pour répondre à cette question, on a demandé aux répondants de l'ELIC si leur expérience au Canada avait été mieux que prévu, à peu près comme prévu, ou pire que prévu. En comparant leurs réponses à six mois et à quatre ans après leur arrivée, on peut obtenir une idée concernant leurs expériences[14].

Les réponses possibles à ces questions sur les attentes figurent au graphique 10. Dans le coin supérieur gauche du diagramme, on trouve les personnes qui, six mois après leur arrivée, ont déclaré que la vie au Canada était beaucoup mieux ou un peu mieux que prévu *et* qui ont répondu la même chose quatre ans après leur arrivée. Bref, leurs attentes concernant la vie au Canada ont toujours été dépassées. Puis, en diagonale à droite, on trouve les personnes qui, six mois et quatre ans après leur arrivée, ont indiqué que la vie au Canada était à peu près comme prévu. Dans le coin inférieur droit, on trouve les personnes qui ont affirmé, après six mois et quatre ans, que la vie au Canada n'avait pas satisfait leurs attentes.

Deux autres groupes figurent dans le diagramme. Dans le coin inférieur gauche, on trouve les personnes qui, après six mois, ont déclaré que la vie au Canada était pire que prévu ou à peu près comme prévu, mais qui ont donné une évaluation plus favorable après quatre ans. En d'autres mots, leur évaluation de la vie au Canada s'est améliorée au cours de la période de quatre ans. Enfin, dans le coin supérieur droit, on trouve les personnes qui, après six mois, ont affirmé que la vie était mieux que prévu ou à peu près comme prévu, mais qui avaient une évaluation plus défavorable après quatre ans. Bref, leur évaluation de la vie au Canada s'est détériorée.

La répartition des nouveaux immigrants entre ces cinq catégories est présentée au tableau 15. On peut en tirer plusieurs conclusions. Premièrement, environ les deux tiers des nouveaux immigrants ont signalé une concordance assez positive entre leurs attentes de la vie au Canada et leurs expériences ici. Plus précisément, 21 % d'entre eux ont dit que leurs attentes de la vie au Canada ont toujours été dépassées, et une autre proportion de 16 % ont dit que leurs attentes avaient toujours été satisfaites. En outre, une autre proportion de 29 % ont déclaré qu'au début, la vie au Canada avait été pire que prévu ou à peu près comme prévu, mais que leur situation s'était améliorée au fil du temps. À cet égard, leur évaluation était favorable. Si l'on combine ces trois groupes, les attentes des deux tiers des nouveaux immigrants ont été dépassées ou satisfaites ou leur situation s'est améliorée.

À l'inverse, on constate un degré de correspondance faible ou réduit entre les attentes et les expériences d'environ le tiers des nouveaux immigrants. Plus précisément, 11 % ont déclaré que leur expérience au Canada n'avait jamais répondu à leurs attentes, et 23 % ont déclaré qu'elle était meilleure au début ou à peu près comme prévu, mais cette évaluation s'est détériorée au fil du temps (tableau 15).

Deuxièmement, on remarque des différences notables dans la concordance entre les attentes et les expériences déclarées par les immigrants dans les diverses catégories d'admission. Plus précisément, 15 % des immigrants de la composante économique ont affirmé que leurs attentes avaient toujours été dépassées, alors que c'était le cas pour environ 33 % des immigrants de la catégorie du regroupement familial et des réfugiés. À l'inverse, les immigrants de la composante économique étaient plus susceptibles

TSC Graphique 10 Diagramme des attentes par rapport à l'expérience vécue

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

que les autres immigrants d'estimer que leurs attentes n'avaient pas été satisfaites. Un facteur qui pourrait peut-être expliquer cette opinion est que les immigrants de la composante économique avaient des attentes plus élevées que les autres immigrants concernant leurs perspectives d'emploi au Canada, mais qu'ils avaient de la difficulté à réaliser ces attentes. Ce qui est encourageant, c'est que les immigrants de la composante économique étaient plus susceptibles que les autres immigrants de dire que même si leur vie au Canada n'avait pas répondu à leurs attentes au début, les choses s'étaient améliorées depuis (31 %).

Dans la section 1, les évaluations des immigrants des changements dans leur bien-être matériel et leur qualité de vie ont été documentées. Ces évaluations sont corrélées à la question de savoir si oui ou non ils estiment que leurs attentes de la vie au Canada ont été satisfaites (graphique 11). Parmi les immigrants qui ont déclaré que leur bien-être matériel s'était amélioré entre la deuxième et la quatrième année (c.-à-d. qu'il était meilleur), 73 % ont affirmé que leurs attentes de la vie au Canada avaient été dépassées ou satisfaites ou que leur situation s'était améliorée[15]. Par contraste, les immigrants qui ont indiqué que leur niveau de bien-être matériel était demeuré le même ou s'était détérioré étaient moins susceptibles de donner une opinion favorable à cet égard. Cette tendance est évidente chez les immigrants de toutes les catégories.

La plupart croient que leur décision de venir au Canada a été la bonne

Dans chacune des trois entrevues de l'ELIC, on a demandé aux répondants, « *Si vous deviez choisir à nouveau, viendriez-vous au Canada?* » Dans l'ensemble, 72 % des nouveaux immigrants ont répondu « oui » à cette question les trois fois qu'elle leur a été posée. Une autre proportion de 12 % ont répondu « non » ou ont exprimé de l'incertitude pendant au moins l'une des deux premières entrevues, mais à la troisième entrevue, ils estimaient que leur décision de venir ici avait été la bonne (graphique 12). Au total, 84 % des immigrants ne regrettaient pas leur décision de venir au Canada après avoir été ici pendant quatre ans. Le pourcentage était de 80 % pour les immigrants de la composante économique et de plus de 90 % pour les réfugiés.

Alors que la plupart des nouveaux immigrants croient que leur décision de venir au Canada était la bonne, ceux dont le bien-être matériel ou la qualité de vie ne s'étaient pas améliorés avaient une opinion moins favorable à cet égard (graphique 13). Par exemple, parmi les immigrants de la composante économique dont le bien-être matériel s'était amélioré entre la deuxième et la quatrième année, 73 % indiquaient chaque fois que leur décision de venir au Canada avait été la bonne[16]. Parmi ceux dont le bien-être matériel était demeuré inchangé, 63 % ont affirmé que leur décision de venir au Canada était la bonne, alors que c'était le cas pour 47 % de ceux dont le bien-être matériel s'était détérioré entre la deuxième et la quatrième année. La corrélation entre les changements perçus dans le bien-être matériel et les opinions favorables au sujet de l'immigration au Canada est plus forte parmi les immigrants de la composante économique que parmi les immigrants de la catégorie du regroupement familial et les réfugiés. La même tendance se dessine nettement lorsque les changements perçus dans la qualité de vie sont pris en compte.

TSC

Graphique 11 Pourcentage de nouveaux immigrants qui ont dit que leurs attentes par rapport à la vie au Canada ont été dépassées ou satisfaites ou que leur situation s'est améliorée, selon la perception du changement relatif au bien-être matériel

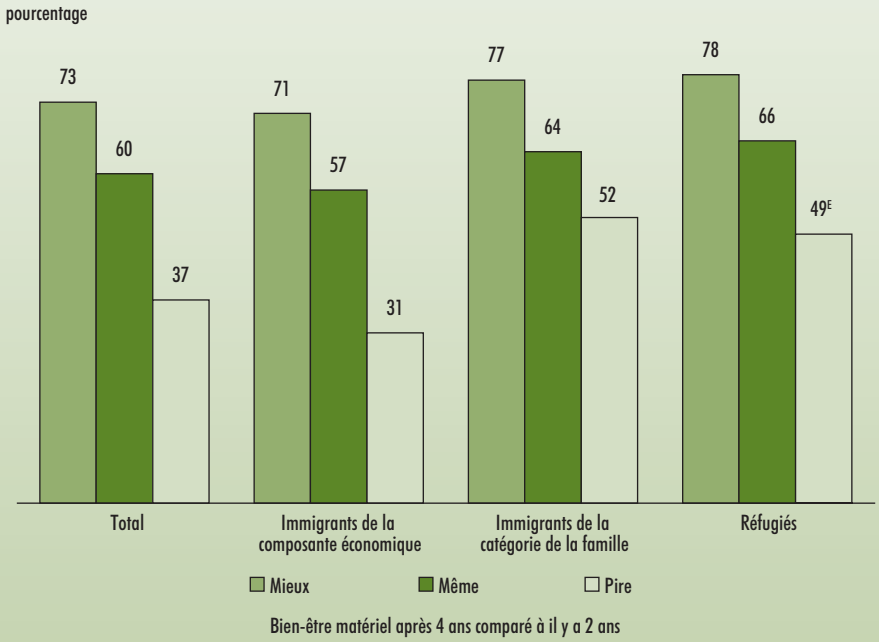

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

TSC **Graphique 12 Perspective des nouveaux immigrants s'ils avaient à refaire le choix de venir vivre au Canada**

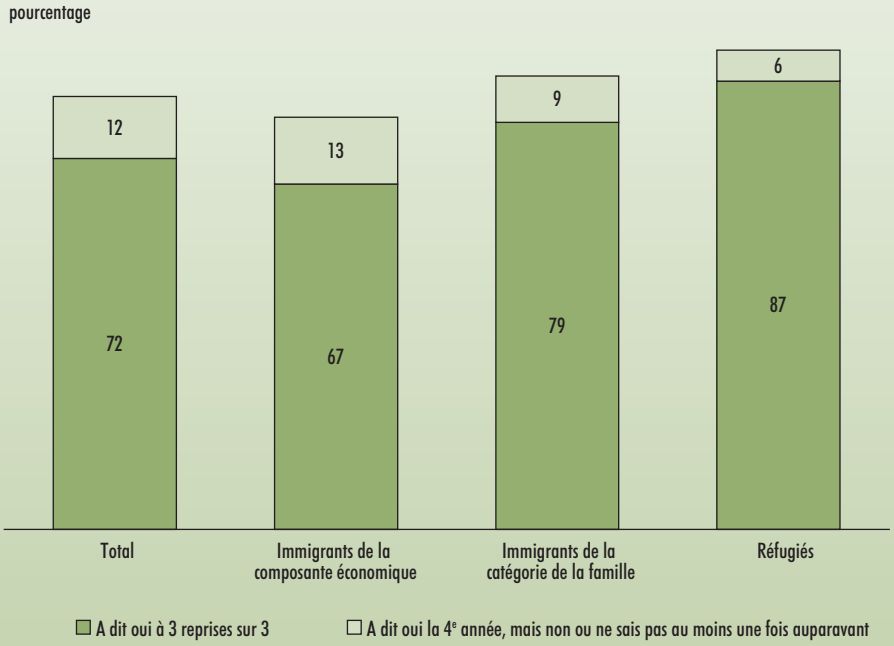

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

TSC **Graphique 13 Pourcentage de nouveaux immigrants qui disent constamment qu'ils prendraient la même décision de venir au Canada, selon la perception de l'évolution de leur bien-être de 2 ans à 4 ans après leur arrivée**

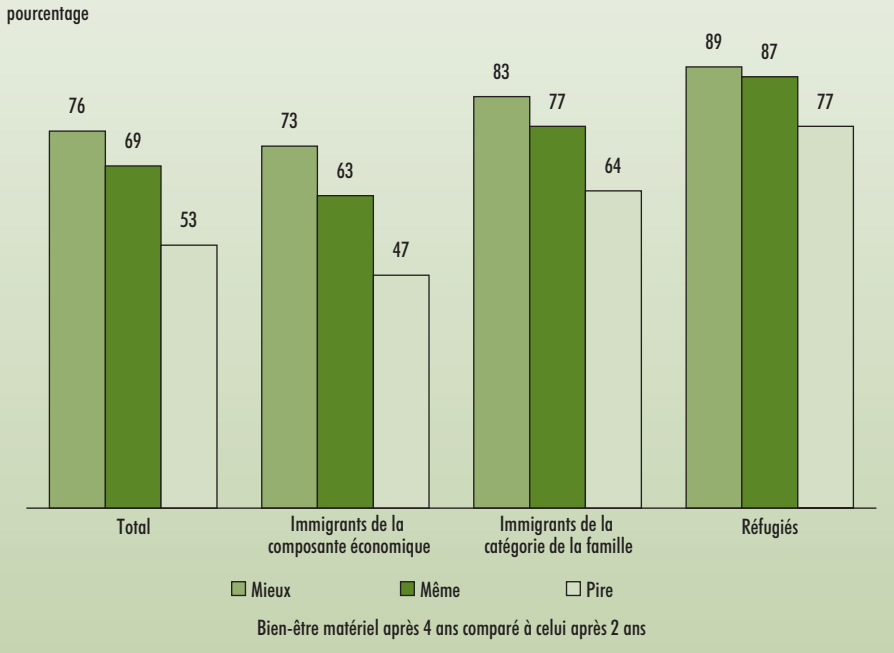

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

En outre, les nouveaux immigrants qui estiment que leurs attentes au sujet de la vie au Canada ont été satisfaites évaluent de façon plus favorable leur décision de venir ici que les personnes qui croient que leurs attentes n'ont pas été satisfaites. Comme le montre le graphique 14, 81 % des immigrants qui ont dit que leurs attentes avaient été dépassées, satisfaites ou que la situation s'était améliorée ont toujours répondu que leur décision de venir au Canada avait été la bonne. Par contre, 55 % des nouveaux immigrants dont les attentes sont demeurées insatisfaites ou dont la situation s'était détériorée ont toujours été positifs au sujet de leur décision.

La plupart ont déjà pris des mesures pour devenir des citoyens canadiens

Les opinions généralement favorables qu'ont les nouveaux immigrants au sujet de leur décision de venir au Canada se reflètent également dans leurs plans concernant l'acquisition de la citoyenneté canadienne. Pour devenir des citoyens canadiens, les immigrants reçus doivent avoir résidé ici pendant au moins trois ans. Au moment où ils ont été interviewés, quatre ans après leur arrivée, 15 % des nouveaux immigrants avaient déjà obtenu la citoyenneté canadienne, et une autre proportion de 56 % l'avaient déjà demandée (graphique 15). Si l'on combine ces deux groupes, plus de 70 % des nouveaux immigrants avaient déjà terminé ou amorcé le processus de demande de citoyenneté. Une autre proportion de 22 % des nouveaux immigrants ont affirmé qu'ils avaient l'intention de devenir des citoyens canadiens, mais qu'ils n'avaient pas encore amorcé le processus. Les 7 % restants ont répondu, soit qu'ils n'étaient pas sûrs de leurs intentions au sujet de l'obtention de la citoyenneté, soit qu'ils n'avaient pas l'intention de demander la citoyenneté.

Même si les changements perçus dans le bien-être matériel sont associés à des opinions selon lesquelles

TSC **Graphique 14 Pourcentage de nouveaux immigrants qui disent constamment qu'ils prendraient la même décision de venir au Canada, selon que leurs attentes par rapport à la vie au Canada ont été satisfaites ou non**

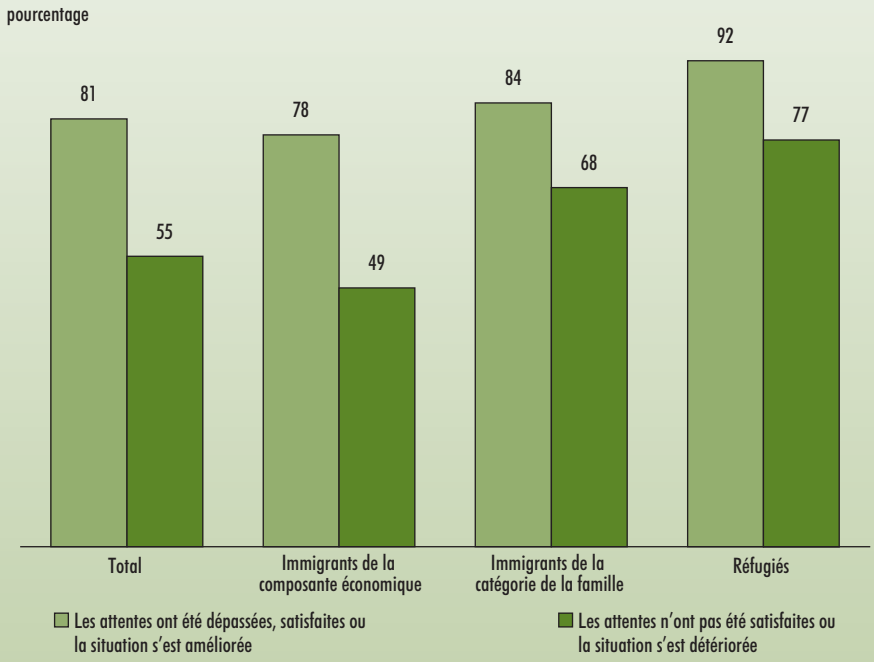

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

TSC **Graphique 15 Situation relative à la citoyenneté des nouveaux immigrants*, 4 ans après leur arrivée au Canada**

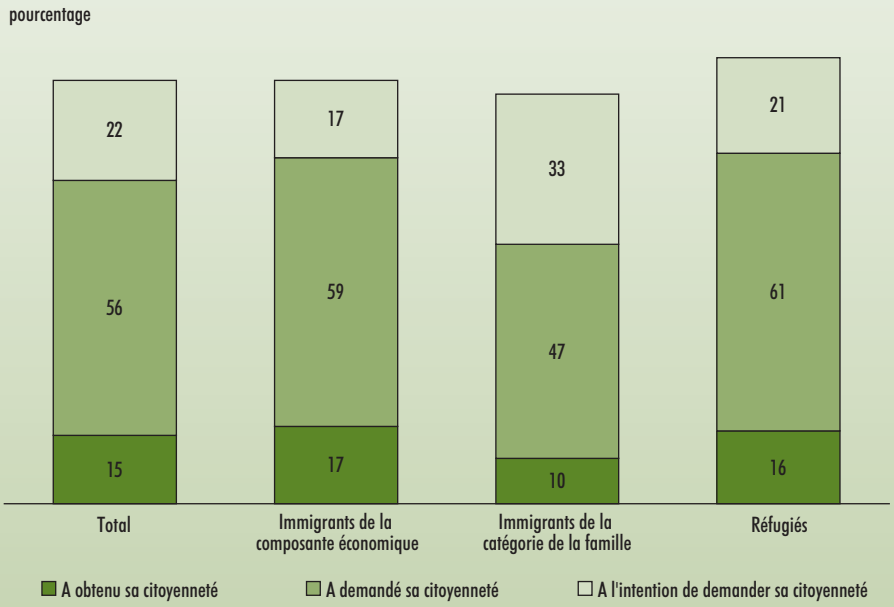

* La proportion restante inclut les immigrants qui hésitent à demander leur citoyenneté ou qui n'ont pas l'intention de la demander.
Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

la décision de venir au Canada a été la bonne, des changements dans le bien-être matériel et les « attentes satisfaites » n'étaient pas fortement corrélés avec les intentions en matière de citoyenneté (tableaux 16 et 17).

Conclusions

Dans l'ensemble, la plupart des nouveaux immigrants ont des opinions très favorables de l'environnement social et politique au Canada. Ils signalent l'importance de la sécurité, des droits et libertés, de la paix et de la stabilité ainsi que des institutions publiques comme des aspects de la vie canadienne qui leur plaisent le plus. Ce sont là d'importantes considérations dans la décision de nombreux immigrants de demeurer au Canada.

Toutefois, les nouveaux immigrants évaluent moins favorablement leurs expériences sur le marché de l'emploi canadien, la difficulté à trouver un emploi approprié étant le problème auquel ils se heurtent le plus souvent. Ce résultat est compatible avec de plus en plus de recherches économiques qui documentent la détérioration de la situation financière et de l'activité des nouveaux immigrants. Les perspectives des nouveaux immigrants témoignent également du caractère multidimensionnel du problème. Les personnes à la recherche d'un emploi signalent de nombreuses difficultés, y compris la non-reconnaissance de leurs compétences ou de leur expérience acquises à l'étranger, le manque d'expérience de travail au Canada et la non-reconnaissance de l'expérience de travail obtenue à l'extérieur du Canada, les problèmes de langue et le manque de contacts et de réseaux sociaux sur le marché de l'emploi. Dans bien des cas, les nouveaux immigrants à la recherche d'un emploi se heurtent à deux de ces obstacles ou plus.

Dans d'autres domaines, comme trouver un logement, accéder à une formation linguistique ou avoir accès aux services de santé, les

nouveaux immigrants font face à des difficultés. Certaines de ces difficultés sont de nature transitoire, et elles sont vécues pendant les premières étapes de l'établissement, comme le manque d'antécédents de crédit, des contraintes liées au transport et le peu de connaissance de la ville où ils habitent. Après quatre années au Canada, les problèmes auxquels font face les nouveaux immigrants dans ces domaines ressemblent beaucoup à ceux auxquels se heurtent le reste des Canadiens — préoccupations concernant l'abordabilité des logements, listes d'attente pour les services de santé, et contraintes financières et contraintes de temps dans le cas de la formation.

En dépit de ces problèmes, la plupart des nouveaux immigrants qui demeurent au Canada pendant quatre ans affirment que leur décision de venir ici a été la bonne. Ils déclarent tous que si c'était à refaire, ils prendraient la même décision, et la majorité ont déjà amorcé le processus pour devenir citoyens canadiens. En outre, environ les deux tiers d'entre eux estiment que leurs attentes de la vie au Canada ont été dépassées, satisfaites ou que leur situation s'est améliorée. Cela étant dit, les nouveaux immigrants qui croient que leur bien-être matériel ne s'est pas amélioré depuis leur arrivée au Canada expriment des opinions moins favorables. Ces personnes sont plus susceptibles que les autres d'estimer que leurs attentes de la vie au Canada n'ont pas été satisfaites et que leur décision de venir ici n'était pas la bonne.

Références

Berthelot, Jean-Marie et Claudia Sanmartin. 2005. *Accès aux services de soins de santé au Canada, janvier à décembre 2005*, produit nº 82-575-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Frenette, Marc et René Morissette. 2003. *Convergeront-ils un jour? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des dernières décennies*, Direction des études analytiques : documents de recherche, produit nº 11F0019MIF, nº 215 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Heisz, Andrew et Logan McLeod. 2004. *Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement*, produit nº 89-613-MWF, nº 010 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Peters, Valerie. 2004. *Travail et formation : premiers résultats de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes de 2003*, Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation : documents de recherche, produit nº 81-595-MIF, nº 015 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Picot, Garnett, Feng Hou et Simon Coulombe. 2007. *Le faible revenu chronique et la dynamique du faible revenu chez les nouveaux immigrants*, Direction des études analytiques : documents de recherche, produit nº 11F0019MIF, nº 294 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Société canadienne d'hypothèque et de logement. 2006. *L'observateur du logement au Canada*. SCHL, Ottawa.

Notes en fin de texte

1. Dans la composante économique, les recherches axées sur les expériences sur le marché de l'emploi des travailleurs qualifiés font souvent la distinction entre les demandeurs principaux et les conjoints/personnes à charge. Les immigrants de la composante économique sont choisis en fonction de leurs compétences et de leur capacité de contribuer à l'économie du Canada, et seuls les demandeurs principaux dans la catégorie des travailleurs qualifiés sont évalués en regard des critères de sélection en place au moment du dépôt de la demande. Pour cette raison, leur rendement sur le marché de l'emploi devrait être différent de celui des conjoints et des personnes à charge. Étant donné que le présent rapport porte sur les opinions générales des immigrants et leurs évaluations de la vie au Canada (plutôt que sur leur rendement sur le marché de l'emploi), nous n'avons pas fait de distinction entre les demandeurs principaux et les conjoints/personnes à charge. Le nombre de comparaisons établies est donc réduit, et l'analyse est simplifiée.
2. Il existe une quatrième catégorie d'immigrants appelée « autre » qui se compose de demandeurs non reconnus du statut de réfugié, de cas parrainés pour des raisons d'ordre humanitaire à l'extérieur de la catégorie du regroupement familial, de personnes qui ont obtenu le statut de résident permanent en vertu d'une politique gouvernementale, ainsi que d'autres groupes. Le nombre de répondants de l'ELIC dans la catégorie « autre » est trop minime pour nous permettre de fournir des estimations statistiques fiables pour cette catégorie. Toutefois, sont incluses dans le « total » déclaré dans les graphiques et les tableaux les personnes dans la catégorie « autre » ainsi que les personnes dans les trois autres catégories d'immigration.
3. En ce qui concerne ce qui leur plaît au sujet du Canada, on a demandé aux répondants de choisir un élément parmi une liste de treize réponses possibles; ils pouvaient aussi choisir une catégorie « autre » et donner une autre réponse.
4. Moins de 1 % des répondants ont mentionné « la bonne qualité des logements » et « l'absence de tensions interraciales, ethniques ou religieuses ». Comme ces réponses ne sont pas incluses dans le graphique, le total des chiffres ne correspond pas à 100 %.
5. Plusieurs réponses ont été données par moins de 1 % des répondants, et elles ne sont pas incluses dans le graphique. C'est pourquoi les chiffres ne correspondent pas à 100 %.
6. Parmi les répondants de l'ELIC qui n'habitaient pas à Montréal, Toronto ou Vancouver, 35 % ont déclaré que le climat/l'environnement physique était ce qui leur déplaisait le plus de la vie au Canada.
7. Les répondants pouvaient choisir plus d'une réponse.
8. Fondé sur le PIB par habitant (dollars internationaux courants), selon la méthodologie de la parité de pouvoir d'achat, estimations de la Banque mondiale, http://unstats.un.org, site consulté le 24 janvier 2007.
9. Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres 2002*, récupéré le 1er mars 2007 à www.cic.gc.ca/francais/pub/faits2002/index.html.
10. Étant donné que les catégories de réponses concernant les difficultés éprouvées au Canada n'étaient pas lues aux répondants, la catégorie « Trouver un emploi approprié » peut comprendre des cas où les répondants ont dit qu'ils avaient eu de la difficulté à trouver un emploi, sans préciser le caractère approprié de l'emploi.
11. Voir le site Web de Statistique Canada, récupéré le 13 février 2007 à http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/themes/RetrieveProductTable.cfm?Temporal=2001&PID=68533&GID=517770&METH=1&APATH=3&PTYPE=55496&THEME=43&AID=0&FREE=0&FOCUS=0&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&GC=99&GK=NA&SC=1&SR=1&RL=0&CPP=99&RPP=9999&d1=0&d2=0&d3=0.

12. Plusieurs catégorisations différentes des huit questions ont été mises à l'essai pour cette analyse. Dans le premier scénario, les problèmes de langue et la non-reconnaissance des compétences obtenues à l'extérieur du Canada n'invitaient qu'une seule réponse dans l'ELIC; plus précisément, « Problèmes de langue » et « Ses compétences obtenues à l'extérieur du Canada ne sont pas reconnues ». Le manque d'expérience de travail pouvait donner lieu à deux réponses : « Son expérience de travail obtenue à l'extérieur du Canada n'est pas reconnue » et « Pas assez d'expérience de travail au Canada ». Le manque de contacts ou de réseaux sur le marché de l'emploi comportait quatre réponses possibles : « Pas assez de références d'employeurs au Canada », « Pas de contacts sur le marché de l'emploi », « Ne connaît pas assez de personnes qui travaillent » et « Pas de famille ou d'amis qui peuvent aider ». Dans le deuxième scénario, les problèmes de langue et la non-reconnaissance des compétences obtenues à l'extérieur du Canada étaient fondés sur les mêmes éléments que dans le premier scénario. Par contre, le manque d'expérience de travail comportait trois réponses possibles : « Expérience de travail obtenue à l'extérieur du Canada n'est pas reconnue », « Ne pas avoir assez d'expérience de travail au Canada » et « Ne pas avoir assez de références d'employeurs au Canada ». Le manque de contacts ou de réseaux sur le marché de l'emploi comportait trois réponses possibles : « Ne pas avoir de contacts sur le marché de l'emploi », « Ne pas connaître assez de personnes qui travaillent » et « Ne pas avoir de famille ou d'amis qui peuvent aider ». Dans le troisième scénario, les problèmes de langue étaient encore fondés sur un seul élément. La non-reconnaissance des titres étrangers comprenaient deux éléments : « Des compétences obtenues à l'extérieur du Canada ne sont pas reconnues » et « Expérience de travail obtenue à l'extérieur du Canada n'est pas reconnue ». Le manque d'expérience de travail comprenait deux réponses possibles : « Ne pas avoir assez d'expérience de travail au Canada » et « Ne pas avoir assez de références d'employeurs au Canada ». Et enfin, le manque de contacts ou de réseaux sur le marché de l'emploi comprenait trois réponses possibles : « Ne pas avoir de contacts sur le marché de l'emploi », « Ne pas connaître assez de personnes qui travaillent » et « Ne pas avoir de famille ou d'amis qui peuvent aider ». Dans l'ensemble, les résultats variaient seulement légèrement entre les scénarios. La proportion de tous les chercheurs d'emploi qui connaissaient seulement un des quatre problèmes à la vague 3 variait de 29 % à 30 % selon la classification utilisée; la proportion de ceux qui éprouvaient deux des problèmes variait de 26 % à 30 %; et la proportion de ceux qui connaissaient trois ou quatre problèmes variait également de 26 % à 30 %. Les résultats présentés au tableau 10 sont fondés sur le deuxième scénario mentionné ci-dessus.

13. L'ELIC renferme un vaste éventail de questions ayant trait à tous les types de cours ou de formation suivis ou recherchés par les répondants. Notre analyse sur la formation linguistique est limitée à un sous-ensemble de ces questions.

14. Il y avait un léger changement dans le libellé anglais de cette question entre la vague 1 et la vague 3. Dans la vague 1, on demandait aux répondants "Generally speaking, would you say that your experience in Canada has been ...much better than you expected, somewhat better, about what you expected, somewhat worse, much worse than you expected?" Dans la vague 3, on a demandé aux répondants "Would you say that your whole experience in Canada has been much better than expected, somewhat better than expected, about what you expected, somewhat worse than expected, much worse than expected?"

15. L'autre proportion de 27 % ont déclaré que leurs attentes étaient demeurées insatisfaites ou que leur situation s'était détériorée.

16. En d'autres mots, ces personnes ont répondu « oui » à la question « *Si vous deviez choisir à nouveau, viendriez-vous au Canada?* » les trois fois où elle leur a été posée.

TSC Tableau 2 Ce qui, du Canada, plaît le plus aux immigrants, selon la catégorie d'immigration (déclaré 4 ans après leur arrivée)

	Total	Immigrants de la composante économique	Immigrants de la catégorie de la famille	Réfugiés
			pourcentage	
Environnement social	**32,1**	**31,6**	**32,4**	**35,4**
Aspects culturels (p. ex. liberté, droits de la personne)	14,4	14,4	13,7	18,1
Programmes sociaux (p. ex. soins de santé)	7,5	6,4	9,7	8,4
Attitude des gens	6,2	6,3	5,8	5,9
Diversité culturelle	4,0	4,5	3,2	3,0[E]
Possibilités	**24,0**	**25,7**	**20,1**	**23,1**
Possibilités de formation pour soi et sa famille	9,9	11,0	6,4	13,4
Peut accéder au mode de vie souhaité (qualité de vie)	9,2	10,0	8,4	5,1
Possibilités d'emploi	2,8	2,6	3,1	3,1[E]
Situation économique	2,1	2,1	2,2	1,5[E]
Sécurité et protection	**22,2**	**20,9**	**22,0**	**36,1**
Sentiment de sécurité pour soi et sa famille	11,0	9,9	12,5	15,8
Paix, stabilité politique	10,4	10,3	8,4	19,6
Absence de tensions ethniques, religieuses ou interraciales	0,8	x	1,1[E]	x
Climat et environnement physique	**19,1**	**20,1**	**20,4**	**3,8[E]**
Autres	**2,7**	**1,9**	**5,1**	**1,8[E]**
Bonne qualité des logements	0,4[E]	F	0,9[E]	x
Autre	2,3	1,7	4,2	1,6[E]
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas équivaloir précisément à 100 %.
Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

TSC Tableau 3 Ce qui, du Canada, déplaît le plus aux immigrants, selon la catégorie d'immigration (déclaré 4 ans après leur arrivée)

	Total	Immigrants de la composante économique	Immigrants de la catégorie de la famille	Réfugiés
		pourcentage		
Environnement social	**12,7**	**14,0**	**10,4**	**10,5**
Aspects culturels (p. ex. liberté, droits de la personne)	3,2	3,0	3,3	5,0[E]
Système de soins de santé	5,3	6,3	3,9	2,2[E]
Attitude des gens	3,9	4,4	3,0	3,1[E]
Manque de diversité culturelle	0,3[E]	0,3[E]	x	x
Possibilités	**31,5**	**37,7**	**19,2**	**20,6**
Manque de possibilités de formation pour soi et sa famille	0,6	0,8[E]	x	x
Ne peut accéder au mode de vie souhaité (qualité de vie)	0,8	1,0	x	x
Manque de possibilités d'emploi	17,4	21,8	8,3	12,0
Mauvaise situation économique	1,6	2,0	0,6[E]	1,5[E]
Niveau de taxation élevé	11,1	12,1	9,6	6,2
Sécurité et protection	**1,5**	**1,4**	**1,6[E]**	**1,8[E]**
Sentiment d'insécurité pour soi et sa famille	0,9	0,7[E]	1,1[E]	1,5[E]
Tensions ethniques, religieuses ou interraciales	0,6[E]	0,7[E]	x	x
Climat et environnement physique	**26,7**	**22,5**	**34,3**	**37,5**
Autres	**8,6**	**9,3**	**7,2**	**7,4**
Qualité médiocre des logements	0,3[E]	0,3[E]	x	x
Autre	8,3	9,0	7,0	6,2
Rien ne lui déplaît du Canada	**19,0**	**15,4**	**27,2**	**22,0**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E] à utiliser avec prudence
En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas équivaloir précisément à 100 %.
Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

TSC Tableau 4 Raisons invoquées pour demeurer au Canada par les immigrants qui prévoient s'installer en permanence au Canada, selon la catégorie d'immigration (déclaré 4 ans après leur arrivée)

	Total	Immigrants de la composante économique	Immigrants de la catégorie de la famille	Réfugiés
		pourcentage		
Toutes les raisons mentionnées				
Meilleure qualité de vie au Canada	55,4	58,4	48,6	54,7
Meilleur avenir pour la famille	38,5	42,7	27,3	43,3
Proximité de la famille et des amis	31,0	19,1	58,5	30,4
Paix / absence de guerre	29,6	31,1	20,8	53,5
Accès à l'éducation	23,4	26,9	13,6	31,6
Système social canadien	17,7	18,5	15,6	18,7
Liberté politique ou religieuse	15,8	16,7	11,1	28,5
Possibilités d'emploi	15,7	16,4	12,6	20,7
Aspects culturels	15,2	17,1	11,2	13,6
Conditions de travail	9,9	10,4	8,1	12,6
Salaires	7,7	7,7	6,7	10,7
Climat d'affaires / libre marché	3,7	4,4	2,3	3,2[E]
Autre	4,9	6,0	2,6	3,5[E]
Principale raison mentionnée*				
Meilleure qualité de vie au Canada	31,8	35,8	25,3	20,2
Proximité de la famille et des amis	20,2	9,8	46,3	12,9
Meilleur avenir pour la famille	17,5	20,5	10,2	17,7
Paix / absence de guerre	8,7	8,1	5,3	29,8
Accès à l'éducation	5,9	7,1	2,7	6,6
Possibilités d'emploi	3,1	3,5	2,4	2,2[E]
Aspects culturels	2,7	3,3	1,5[E]	1,9[E]
Système social canadien	2,7	2,8	2,6	1,3[E]
Liberté politique ou religieuse	1,8	2,1	0,6[E]	3,9[E]
Conditions de travail	0,5[E]	0,7[E]	x	x
Climat d'affaires / libre marché	0,3[E]	0,5[E]	x	x
Salaires	0,3[E]	0,3[E]	x	x
Autre	4,6	5,6	2,6	3,4
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

[E] à utiliser avec prudence

* En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas équivaloir précisément à 100 %.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

TSC Tableau 5 Perception de la qualité de vie et du bien-être matériel 4 ans après l'arrivée au Canada par rapport à 2 ans après l'arrivée, selon la catégorie d'immigration

	Comparativement à votre situation 2 ans après votre arrivée au Canada, votre bien-être matériel ou votre qualité de vie 4 ans après votre arrivée est…			
	Mieux	Même	Pire	Total
	pourcentage			
Tous les immigrants				
Bien-être matériel (p. ex. voiture, maison, revenu disponible)	55,5	39,0	5,6	100,0
Qualité de vie (p. ex. sécurité, liberté, pollution)	44,3	52,5	3,2	100,0
Immigrants de la composante économique				
Bien-être matériel (p. ex. voiture, maison, revenu disponible)	57,2	37,0	5,8	100,0
Qualité de vie (p. ex. sécurité, liberté, pollution)	44,5	52,2	3,3	100,0
Immigrants de la catégorie de la famille				
Bien-être matériel (p. ex. voiture, maison, revenu disponible)	51,1	44,0	4,9	100,0
Qualité de vie (p. ex. sécurité, liberté, pollution)	42,8	53,9	3,3	100,0
Réfugiés				
Bien-être matériel (p. ex. voiture, maison, revenu disponible)	54,9	38,9	6,2	100,0
Qualité de vie (p. ex. sécurité, liberté, pollution)	48,7	49,3	2,0[E]	100,0

[E] à utiliser avec prudence

En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas équivaloir précisément à 100 %.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

TSC Tableau 6 Les plus grandes difficultés éprouvées depuis l'arrivée au Canada, selon la catégorie d'immigration (déclarées 4 ans après l'arrivée)

	Total	Immigrants de la composante économique	Immigrants de la catégorie de la famille	Réfugiés
		pourcentage		
Toutes les difficultés mentionnées				
Trouver un emploi approprié	46,1	54,2	28,6	35,3
Apprendre une langue officielle / barrière linguistique	26,2	22,9	30,8	40,6
S'habituer au climat	15,6	13,5	20,8	15,4
Manque de soutien familial et social du pays d'origine	13,3	12,9	14,3	12,9
S'adapter à une nouvelle culture et à de nouvelles valeurs	13,0	12,0	15,1	15,6
Contraintes financières	11,4	11,8	9,7	14,8
Faire reconnaître ses attestations d'études et ses expériences de travail	10,6	13,1	5,1	7,2
Manque d'interactions sociales ou de nouveaux amis	6,9	7,5	6,1	4,7
Obtenir de l'aide professionnelle	6,0	6,2	5,4	5,8
Subir du racisme ou de la discrimination	4,4	5,2	2,6	4,2[E]
Trouver un logement convenable	4,4	4,3	3,7	7,9
Avoir accès à des cours ou à de la formation	2,7	2,9	1,7[E]	3,8[E]
Avoir accès à des services de garde	1,9	2,3	x	x
Autre	10,5	8,2	17,5	5,8
La plus grande difficulté mentionnée*				
Trouver un emploi approprié	37,6	45,1	21,7	25,7
Apprendre une langue officielle / barrière linguistique	17,5	14,3	22,4	29,6
Manque de soutien familial et social du pays d'origine	6,4	5,5	8,4	7,2
S'habituer au climat	6,3	4,5	11,1	4,7
S'adapter à une nouvelle culture et à de nouvelles valeurs	5,3	4,9	6,0	6,9
Contraintes financières	5,1	4,6	5,4	9,1
Faire reconnaître ses attestations d'études et ses expériences de travail	3,9	4,7	2,1	2,4[E]
Manque d'interactions sociales ou de nouveaux amis	2,0	2,1	2,0[E]	1,6[E]
Obtenir de l'aide professionnelle	2,0	2,0	1,9[E]	1,9[E]
Trouver un logement convenable	1,1	1,0	0,9[E]	2,5[E]
Subir du racisme ou de la discrimination	1,1	1,2	0,7[E]	F
Avoir accès à des cours ou à de la formation	1,0	1,1	x	F
Avoir accès à des services de garde	0,6	0,9[E]	x	x
Autre	10,3	8,2	16,6	5,8
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
* En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas équivaloir précisément à 100 %.
Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

TSC Tableau 7 Expérience de recherche d'emploi chez les nouveaux immigrants âgés de 25 à 44 ans, selon la catégorie d'immigration et le temps écoulé depuis leur arrivée

	7 à 24 mois	25 à 48 mois
	pourcentage	
Tous les immigrants de 25 à 44 ans		
% de ceux ayant cherché un emploi	62,0	52,5
% des chercheurs d'emploi ayant éprouvé des difficultés	70,9	62,3
Immigrants de la composante économique de 25 à 44 ans		
% de ceux ayant cherché un emploi	63,3	53,3
% des chercheurs d'emploi ayant éprouvé des difficultés	73,1	63,6
Immigrants de la catégorie de la famille de 25 à 44 ans		
% de ceux ayant cherché un emploi	55,0	46,2
% des chercheurs d'emploi ayant éprouvé des difficultés	57,8	54,3
Réfugiés de 25 à 44 ans		
% de ceux ayant cherché un emploi	61,4	58,0
% des chercheurs d'emploi ayant éprouvé des difficultés	71,6	63,1

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

TSC **Tableau 8 Chez les nouveaux immigrants âgés de 25 à 44 ans ayant éprouvé des difficultés lors de leur recherche d'emploi, types de difficultés éprouvées, selon la catégorie d'immigration et le temps écoulé depuis leur arrivée**

	0 à 6 mois	7 à 24 mois	25 à 48 mois
		pourcentage	
Toutes les difficultés mentionnées			
Tous les immigrants			
N'a pas assez d'expérience de travail au Canada	62,6	62,4	49,8
N'a pas assez de contacts sur le marché du travail	33,1	37,1	37,1
Expérience de travail acquise à l'étranger non reconnue	42,6	37,9	36,6
Attestations d'études acquises à l'étranger non reconnues	39,2	38,0	35,4
Manque de possibilités d'emploi	29,1	42,7	32,4
Manque de références d'employeurs au Canada	33,2	34,8	32,1
Problèmes de langue	38,2	34,6	31,9
Ne peut trouver un emploi dans son domaine	14,9	34,8	29,8
Ne connaît pas assez de personnes qui travaillent	15,5	20,1	20,4
N'a ni famille ni ami qui peut l'aider	9,8	13,4	15,4
Discrimination	7,6	13,2	14,6
Ne sait pas comment se trouver un emploi	9,7	10,1	10,4
Contraintes liées à la garde d'enfants	s.o.	3,3	4,6
Contraintes liées au transport	8,7	6,4	3,9
Ne connaît pas la ville	6,3	5,5	3,5
Autre	9,0	9,5	12,9
Immigrants de la composante économique			
N'a pas assez d'expérience de travail au Canada	64,1	62,6	50,0
Expérience de travail acquise à l'étranger non reconnue	44,1	39,7	38,8
N'a pas assez de contacts sur le marché du travail	34,7	38,4	38,2
Attestations d'études acquises à l'étranger non reconnues	40,3	39,0	37,0
Manque de possibilités d'emploi	30,9	44,2	33,6
Manque de références d'employeurs au Canada	34,2	35,7	33,2
Problèmes de langue	37,9	33,7	31,3
Ne peut trouver un emploi dans son domaine	14,9	37,0	30,9
Ne connaît pas assez de personnes qui travaillent	16,4	21,4	22,0
N'a ni famille ni ami qui peut l'aider	10,8	14,3	16,9
Discrimination	7,7	13,6	16,0
Ne sait pas comment se trouver un emploi	9,4	9,8	10,4
Contraintes liées à la garde d'enfants	s.o.	3,3	4,2
Contraintes liées au transport	7,9	5,8	3,5
Ne connaît pas la ville	5,6	5,2	3,1
Autre	9,1	9,2	12,8
Immigrants de la catégorie de la famille			
N'a pas assez d'expérience de travail au Canada	54,6	63,6	49,8
N'a pas assez de contacts sur le marché du travail	24,6	31,6	35,5
Problèmes de langue	36,0	36,4	30,1
Ne peut trouver un emploi dans son domaine	13,4	25,6	27,5
Manque de références d'employeurs au Canada	28,2	30,9	27,0
Manque de possibilités d'emploi	18,5	35,2	25,0
Expérience de travail acquise à l'étranger non reconnue	35,1	28,2	23,5
Attestations d'études acquises à l'étranger non reconnues	33,1	31,0	22,5
Ne connaît pas assez de personnes qui travaillent	10,1[E]	12,9[E]	12,3[E]
Ne sait pas comment se trouver un emploi	9,4[E]	10,2[E]	9,0[E]
Contraintes liées à la garde d'enfants	s.o.	x	x
Discrimination	7,0[E]	10,8[E]	6,8[E]
N'a ni famille ni ami qui peut l'aider	2,8[E]	8,6[E]	6,6[E]
Contraintes liées au transport	12,5	10,5[E]	5,7[E]
Ne connaît pas la ville	8,5[E]	7,0[E]	x
Autre	8,0[E]	8,5[E]	14,2[E]

TSC Tableau 8 Chez les nouveaux immigrants âgés de 25 à 44 ans ayant éprouvé des difficultés lors de leur recherche d'emploi, types de difficultés éprouvées, selon la catégorie d'immigration et le temps écoulé depuis leur arrivée (suite)

	0 à 6 mois	7 à 24 mois	25 à 48 mois
		pourcentage	
Réfugiés			
N'a pas assez d'expérience de travail au Canada	51,2	57,8	45,1
Problèmes de langue	56,8	46,5	43,1
Attestations d'études acquises à l'étranger non reconnues	32,9	35,4	35,8
Manque de possibilités d'emploi	17,9[E]	31,1	29,6
Expérience de travail acquise à l'étranger non reconnue	30,5	28,0	29,1
Manque de références d'employeurs au Canada	23,7	29,9	24,8
N'a pas assez de contacts sur le marché du travail	21,1[E]	27,2	23,8
Ne peut trouver un emploi dans son domaine	20,1[E]	17,1	18,5[E]
Ne connaît pas assez de personnes qui travaillent	12,3[E]	15,6[E]	13,3[E]
Ne sait pas comment se trouver un emploi	18,9[E]	14,6[E]	12,1[E]
N'a ni famille ni ami qui peut l'aider	7,8[E]	9,3[E]	11,7[E]
Discrimination	5,3[E]	12,4[E]	9,3[E]
Ne connaît pas la ville	16,4[E]	7,1[E]	F
Contraintes liées au transport	15,1[E]	7,3[E]	5,1[E]
Contraintes liées à la garde d'enfants	s.o.	F	x
Autre	9,3[E]	14,2	13,3[E]

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

TSC Tableau 9 Chez les nouveaux immigrants âgés de 25 à 44 ans ayant éprouvé des difficultés lors de leur recherche d'emploi, difficulté la plus sérieuse éprouvée, selon la catégorie d'immigration et le temps écoulé depuis leur arrivée

	0 à 6 mois	7 à 24 mois	25 à 48 mois
		pourcentage	
La difficulté la plus sérieuse*			
Tous les immigrants			
N'a pas assez d'expérience de travail au Canada	26,4	27,0	19,2
Problèmes de langue	19,1	15,1	15,9
Manque de possibilités d'emploi	8,9	13,4	11,7
Attestations d'études acquises à l'étranger non reconnues	12,4	11,1	11,6
N'a pas assez de contacts sur le marché du travail	4,7	5,3	9,2
Expérience de travail acquise à l'étranger non reconnue	13,5	10,7	8,6
Ne peut trouver un emploi dans son domaine	3,0	6,0	6,9
Discrimination	1,3[E]	2,5	3,8
Manque de références d'employeurs au Canada	2,4	2,4	3,1[E]
Ne sait pas comment se trouver un emploi	1,8	1,1[E]	1,6[E]
Ne connaît pas assez de personnes qui travaillent	0,5[E]	0,5[E]	1,1[E]
Contraintes liées à la garde d'enfants	s.o.	0,6[E]	0,7[E]
N'a ni famille ni ami qui peut l'aider	x	x	F
Contraintes liées au transport	1,0[E]	x	x
Ne connaît pas la ville	x	x	x
Autre	4,8	3,5	5,8
Total	100,0	100,0	100,0
Immigrants de la composante économique			
N'a pas assez d'expérience de travail au Canada	26,9	26,7	19,1
Problèmes de langue	17,9	14,2	14,7
Manque de possibilités d'emploi	9,3	13,5	12,4
Attestations d'études acquises à l'étranger non reconnues	12,2	10,7	11,2
Expérience de travail acquise à l'étranger non reconnue	14,6	12,2	9,5
N'a pas assez de contacts sur le marché du travail	4,7	5,5	9,4
Ne peut trouver un emploi dans son domaine	2,7	6,3	6,7
Discrimination	1,4[E]	2,4	4,4
Manque de références d'employeurs au Canada	2,5	2,5	3,4[E]
Ne sait pas comment se trouver un emploi	1,8	0,9[E]	1,5[E]
Ne connaît pas assez de personnes qui travaillent	0,5[E]	x	1,1[E]
N'a ni famille ni ami qui peut l'aider	x	x	F
Contraintes liées à la garde d'enfants	s.o.	0,7[E]	x
Contraintes liées au transport	x	x	x
Ne connaît pas la ville	x	x	x
Autre	4,8	3,4	5,4
Total	100,0	100,0	100,0
Immigrants de la catégorie de la famille			
N'a pas assez d'expérience de travail au Canada	25,2	30,1	21,9[E]
Problèmes de langue	23,2	15,5	19,6[E]
Ne peut trouver un emploi dans son domaine	x	x	10,8[E]
Attestations d'études acquises à l'étranger non reconnues	14,8	13,7[E]	9,9[E]
N'a pas assez de contacts sur le marché du travail	x	x	9,0[E]
Manque de possibilités d'emploi	x	14,9	8,1[E]
Expérience de travail acquise à l'étranger non reconnue	7,7[E]	x	x
Contraintes liées à la garde d'enfants	s.o.	x	x
Manque de références d'employeurs au Canada	x	x	x
Ne sait pas comment se trouver un emploi	x	x	x
Ne connaît pas assez de personnes qui travaillent	x	x	x
Discrimination	x	x	x
Ne connaît pas la ville	x	x	x
N'a ni famille ni ami qui peut l'aider	x	x	x

TSC Tableau 9 Chez les nouveaux immigrants âgés de 25 à 44 ans ayant éprouvé des difficultés lors de leur recherche d'emploi, difficulté la plus sérieuse éprouvée, selon la catégorie d'immigration et le temps écoulé depuis leur arrivée (suite)

	0 à 6 mois	7 à 24 mois	25 à 48 mois
		pourcentage	
Immigrants de la catégorie de la famille (suite)			
Contraintes liées au transport	3,1[E]	x	x
Autre	4,5[E]	4,4[E]	7,3[E]
Total	100,0	100,0	100,0
Réfugiés			
Problèmes de langue	38,7	30,7	26,6
Attestations d'études acquises à l'étranger non reconnues	7,5[E]	10,7[E]	19,6[E]
N'a pas assez d'expérience de travail au Canada	17,8[E]	25,8	13,9[E]
Manque de possibilités d'emploi	x	7,0	10,4[E]
N'a pas assez de contacts sur le marché du travail	x	x	6,6[E]
Expérience de travail acquise à l'étranger non reconnue	F	x	x
Discrimination	x	x	x
Ne peut trouver un emploi dans son domaine	x	x	F
Ne sait pas comment se trouver un emploi	x	x	x
Manque de références d'employeurs au Canada	x	x	x
Ne connaît pas assez de personnes qui travaillent	x	x	x
N'a ni famille ni ami qui peut l'aider	x	x	x
Contraintes liées au transport	x	x	x
Contraintes liées à la garde d'enfants	s.o.	x	x
Ne connaît pas la ville	x	x	x
Autre	F	F	7,7[E]
Total	100,0	100,0	100,0

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E] à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
* En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas équivaloir précisément à 100 %.
Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

TSC Tableau 10 Chez les nouveaux immigrants âgés de 25 à 44 ans ayant éprouvé des difficultés lors de leur recherche d'emploi, nombre de difficultés éprouvées (0 à 4)*, selon la catégorie d'immigration et le temps écoulé depuis leur arrivée

	0 à 6 mois	7 à 24 mois	25 à 48 mois
		pourcentage	
Tous les immigrants			
Aucune	9,5	11,5	15,3
Une	29,1	29,1	29,1
Deux	31,0	28,5	29,6
Trois ou quatre	30,3	30,9	26,1
Total	100,0	100,0	100,0
Immigrants de la composante économique			
Aucune	9,1	11,3	15,0
Une	27,6	28,3	27,8
Deux	31,3	28,8	30,8
Trois ou quatre	32,0	31,6	26,4
Total	100,0	100,0	100,0
Immigrants de la catégorie de la famille			
Aucune	12,8	13,4[E]	19,3[E]
Une	37,8	33,6	33,8
Deux	30,0	27,0	23,2
Trois ou quatre	19,4	26,1	23,8
Total	100,0	100,0	100,0
Réfugiés			
Aucune	8,7[E]	9,2[E]	11,8[E]
Une	37,8	34,3	41,2
Deux	27,1	27,5	23,9
Trois ou quatre	26,4[E]	29,0	23,2[E]
Total	100,0	100,0	100,0

[E] à utiliser avec prudence

* En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas équivaloir précisément à 100 %.

* Nombre des difficultés éprouvées pendant la recherche d'emploi 1) manque d'expérience de travail, 2) manque de reconnaissance des titres de compétence étrangers, 3) problèmes de langue et / ou 4) manque de contacts sur le marché du travail.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

TSC Tableau 11 Activités de formation linguistique des nouveaux immigrants au cours des quatre années suivant leur arrivée, selon la catégorie d'immigration et le temps écoulé depuis leur arrivée

	7 à 24 mois	25 à 48 mois
	pourcentage	
Tous les immigrants		
A suivi un cours de langue	25,8	9,9
N'a pas suivi de cours, mais s'est renseigné	11,5	8,8
N'a pas pris de cours et ne s'est pas renseigné	62,7	81,3
Total	100,0	100,0
Immigrants de la composante économique		
A suivi un cours de langue	24,9	9,6
N'a pas suivi de cours, mais s'est renseigné	12,0	9,1
N'a pas pris de cours et ne s'est pas renseigné	63,0	81,3
Total	100,0	100,0
Immigrants de la catégorie de la famille		
A suivi un cours de langue	23,1	8,5
N'a pas suivi de cours, mais s'est renseigné	10,1	8,1
N'a pas pris de cours et ne s'est pas renseigné	66,9	83,5
Total	100,0	100,0
Réfugiés		
A suivi un cours de langue	49,2	19,2
N'a pas suivi de cours, mais s'est renseigné	11,1	8,8
N'a pas pris de cours et ne s'est pas renseigné	39,7	72,0
Total	100,0	100,0

En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas équivaloir précisément à 100 %.
Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

TSC Tableau 12 Pourcentage de nouveaux immigrants ayant éprouvé de la difficulté à obtenir de la formation linguistique, selon la catégorie d'immigration et le temps écoulé depuis leur arrivée

	7 à 24 mois	25 à 48 mois
	pourcentage	
Tous les immigrants		
% des immigrants en formation ayant éprouvé un problème	17,9	20,3
% des immigrants cherchant des renseignements qui ont éprouvé un problème	35,3	41,7
% de tous les immigrants qui ont éprouvé un problème	8,7	5,8
Immigrants de la composante économique		
% des immigrants en formation ayant éprouvé un problème	16,7	18,8
% des immigrants cherchant des renseignements qui ont éprouvé un problème	33,3	42,6
% de tous les immigrants qui ont éprouvé un problème	8,2	5,8
Immigrants de la catégorie de la famille		
% des immigrants en formation ayant éprouvé un problème	20,7	24,4
% des immigrants cherchant des renseignements qui ont éprouvé un problème	40,6	38,6
% de tous les immigrants qui ont éprouvé un problème	8,9	5,2
Réfugiés		
% des immigrants en formation ayant éprouvé un problème	19,0	20,4[E]
% des immigrants cherchant des renseignements qui ont éprouvé un problème	40,6[E]	39,9[E]
% de tous les immigrants qui ont éprouvé un problème	13,8	8,2

[E] à utiliser avec prudence

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

TSC Tableau 13 Difficultés éprouvées dans la recherche de cours de langue ou lors des cours*, selon la catégorie d'immigration et le temps écoulé depuis l'arrivée

	7 à 24 mois				25 à 48 mois			
	Tous les immigrants	Immigrants de la composante économique	Immigrants de la catégorie de la famille	Réfugiés	Tous les immigrants	Immigrants de la composante économique	Immigrants de la catégorie de la famille	Réfugiés
	pourcentage							
Tous les problèmes mentionnés relativement à la formation linguistique								
Contraintes de temps	39,0	40,4	36,9	36,2[E]	41,3	43,0	34,0	47,0[E]
Contraintes financières	27,3	33,9	13,8[E]	23,7[E]	28,1	31,7	20,1[E]	22,3[E]
Cours insuffisants, contingentés ou la liste d'attente est trop longue	30,3	35,6	23,6	15,8[E]	23,5	25,3	17,0[E]	26,6[E]
Ne sait pas comment se renseigner sur la formation linguistique	16,3	18,1	9,0[E]	25,5[E]	17,7	18,4	x	x
Problèmes de communication	17,4	13,3	24,3[E]	24,3[E]	16,1	14,5[E]	18,0[E]	24,3[E]
Ne sait pas où trouver des cours ou des à programmes	15,9	17,9	11,0[E]	15,8[E]	15,8	17,0	x	x
Contraintes de transport	13,0	x	22,5[E]	x	10,0	x	12,5[E]	x
Contraintes relatives à la garde d'enfants	10,2	11,1[E]	x	x	9,0	x	9,8[E]	x
Ne comprend pas le processus ou le système	8,9	x	x	17,9[E]	7,0[E]	8,3[E]	x	x
Discrimination	x	x	x	x	x	x	x	x
Autre	11,5	10,8[E]	12,7[E]	13,1[E]	8,7[E]	6,4	13,9	F
Les problèmes les plus sérieux mentionnés relativement à la formation linguistique*								
Contraintes de temps	25,5	24,0	29,1	25,2[E]	27,3	28,4	22,5[E]	29,6[E]
Contraintes financières	14,5	17,0	8,2[E]	16,3[E]	16,4	18,1	14,8[E]	9,0[E]
Cours insuffisants, contingentés ou la liste d'attente est trop longue	17,4	19,3	15,5[E]	10,9[E]	14,3	14,4[E]	10,3[E]	23,2[E]
Problèmes de communication	10,2	7,2[E]	15,0[E]	16,1[E]	10,9	10,0[E]	11,4[E]	18,0[E]
Ne sait pas comment se renseigner sur la formation linguistique	4,9[E]	5,9[E]	x	x	7,8[E]	8,0[E]	x	x
Ne sait pas où trouver des cours ou des programmes	6,7[E]	8,1[E]	x	x	4,5[E]	5,3[E]	x	x
Contraintes relatives à la garde d'enfants	4,2[E]	4,5[E]	x	x	4,3[E]	4,1[E]	x	x
Contraintes de transport	4,5[E]	x	9,5[E]	x	4,0[E]	x	x	x
Ne comprend pas le processus ou le système	x	x	x	x	F	x	x	x
Discrimination	x	x	x	x	x	x	x	x
Autre	9,3	8,6[E]	10,0[E]	11,9[E]	8,8[E]	7,1[E]	13,9[E]	F
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

[E] à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

* En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas équivaloir précisément à 100 %.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

TSC Tableau 14 Caractéristiques choisies des immigrants par rapport à leur logement, selon la catégorie d'immigration et le temps écoulé depuis leur arrivée

	0 à 6 mois*	7 à 24 mois	25 à 48 mois
		pourcentage	
Tous les immigrants			
% des personnes ayant cherché un logement	76,5	53,7	42,8
% des personnes ayant cherché un logement et ayant éprouvé des difficultés	38,4	25,5	17,5
% de toutes les personnes ayant éprouvé des difficultés	29,4	13,7	7,5
Immigrants de la composante économique			
% des personnes ayant cherché un logement	90,3	60,3	46,4
% des personnes ayant cherché un logement et ayant éprouvé des difficultés	42,9	26,1	16,7
% de toutes les personnes ayant éprouvé des difficultés	38,8	15,7	7,7
Immigrants de la catégorie de la famille			
% des personnes ayant cherché un logement	42,5	37,4	33,3
% des personnes ayant cherché un logement et ayant éprouvé des difficultés	14,1	19,5	16,5
% de toutes les personnes ayant éprouvé des difficultés	6,0	7,3	5,5
Réfugiés			
% des personnes ayant cherché un logement	82,2	56,1	46,5
% des personnes ayant cherché un logement et ayant éprouvé des difficultés	40,3	36,6	28,7
% de toutes les personnes ayant éprouvé des difficultés	33,2	20,5	13,4

* Les questions relatives au logement de la vague 1 de l'ELIC sont légèrement différentes de celles des vagues 2 et 3. Par conséquent, il faut interpréter avec prudence les changements au fil du temps.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

TSC Tableau 15 Mesure selon laquelle les attentes concernant la vie au Canada ont été satisfaites six mois et quatre ans après l'arrivée au Canada, selon la catégorie d'immigration

La vie est…	Total	Immigrants de la composante économique	Immigrants de la catégorie de la famille	Réfugiés
			pourcentage	
Mieux que prévu… et l'est demeurée	21,1	15,3	32,2	33,0
Environ comme prévu… et l'est demeurée	16,0	17,0	14,7	11,8
Pire que prévu ou environ comme prévu… mais s'est améliorée	28,8	31,2	23,5	26,8
Pire que prévu… et l'est demeurée	11,0	14,4	3,8	6,0
Mieux que prévu ou environ comme prévu… et s'est détériorée	23,1	22,1	25,8	22,3
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas équivaloir précisément à 100 %.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

TSC Tableau 16 Intentions et situation vis-à-vis de la citoyenneté canadienne*, selon l'évolution du bien-être matériel de la deuxième à la quatrième année suivant l'arrivée, selon la catégorie d'immigration

	Bien-être matériel après 4 ans comparé à après 2 ans		
	Mieux	Même	Pire
	pourcentage		
Tous les immigrants			
A obtenu sa citoyenneté ou en a fait la demande	72,4	68,7	70,5
A l'intention de demander sa citoyenneté	22,4	21,2	20,3
N'a pas l'intention de demander sa citoyenneté ou hésite à le faire	5,2	10,1	9,2[E]
Total	100,0	100,0	100,0
Immigrants de la composante économique			
A obtenu sa citoyenneté ou en a fait la demande	77,8	73,8	75,9
A l'intention de demander sa citoyenneté	17,6	17,1	15,1
N'a pas l'intention de demander sa citoyenneté ou hésite à le faire	4,6	9,1	9,0[E]
Total	100,0	100,0	100,0
Immigrants de la catégorie de la famille			
A obtenu sa citoyenneté ou en a fait la demande	56,3	57,0	52,1
A l'intention de demander sa citoyenneté	35,9	29,2	36,8[E]
N'a pas l'intention de demander sa citoyenneté ou hésite à le faire	7,8	13,8	11,1[E]
Total	100,0	100,0	100,0
Réfugiés			
A obtenu sa citoyenneté ou en a fait la demande	79,7	74,3	78,4
A l'intention de demander sa citoyenneté	19,4	23,6	17,1[E]
N'a pas l'intention de demander sa citoyenneté ou hésite à le faire	x	x	x
Total	100,0	100,0	100,0

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E] à utiliser avec prudence
* Intentions et situation vis-à-vis de la citoyenneté quatre ans après l'arrivée.
En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas équivaloir précisément à 100 %.
Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.

TSC Tableau 17 Intentions et situation vis-à-vis de la citoyenneté canadienne*, selon la mesure dans laquelle les attentes ont été satisfaites, selon la catégorie d'immigration

	Attentes relatives à la vie au Canada	
	Attentes dépassées ou satisfaites ou la situation s'est améliorée	Attentes non satisfaites ou la situation s'est détériorée
	pourcentage	
Tous les immigrants		
A obtenu sa citoyenneté ou en a fait la demande	71,0	70,9
A l'intention de demander sa citoyenneté	22,8	19,8
N'a pas l'intention de demander sa citoyenneté ou hésite à le faire	6,3	9,3
Total	100,0	100,0
Immigrants de la composante économique		
A obtenu sa citoyenneté ou en a fait la demande	76,6	75,6
A l'intention de demander sa citoyenneté	18,0	15,7
N'a pas l'intention de demander sa citoyenneté ou hésite à le faire	5,4	8,7
Total	100,0	100,0
Immigrants de la catégorie de la famille		
A obtenu sa citoyenneté ou en a fait la demande	56,9	55,6
A l'intention de demander sa citoyenneté	33,5	31,7
N'a pas l'intention de demander sa citoyenneté ou hésite à le faire	9,6	12,7
Total	100,0	100,0
Réfugiés		
A obtenu sa citoyenneté ou en a fait la demande	78,0	76,1
A l'intention de demander sa citoyenneté	20,8	21,1
N'a pas l'intention de demander sa citoyenneté ou hésite à le faire	x	x
Total	100,0	100,0

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
* Intentions et situation vis-à-vis de la citoyenneté quatre ans après l'arrivée.

En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas équivaloir précisément à 100 %.
Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2005.